

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XVI^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

26^e séance

Séance du lundi 23 octobre 2023

Compte rendu intégral



Les articles, amendements et annexes figurent dans le fascicule bleu ci-joint

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

1. Déclaration du Gouvernement sur la situation au Proche-Orient (p. 9215)

Mme Élisabeth Borne, Première ministre

Mme Mathilde Panot (LFI-NUPES)

Mme Michèle Tabarot (LR)

M. Jean-Louis Bourlanges (Dem)

M. Boris Vallaud (SOC)

M. Laurent Marcangeli (HOR)

Mme Cyrielle Chatelain (Écolo-NUPES)

M. Fabien Roussel (GDR-NUPES)

M. Benjamin Saint-Huile (LIOT)

M. Mathieu Lefèvre (RE)

Mme Marine Le Pen (RN)

Mme Constance Le Grip (RE)

Mme Emmanuelle Ménard (NI)

M. Didier Martin (RE)

M. François Cormier-Bouligeon (RE)

M. Jean-Louis Bourlanges, président de la commission des affaires étrangères

M. Pieyre-Alexandre Anglade, président de la commission des affaires européennes

Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

PRÉSIDENTE DE MME CAROLINE FIAT

Mme Élisabeth Borne, Première ministre

2. Ordre du jour de la prochaine séance (p. 9242)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENCE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

Mme la présidente. La séance est ouverte.

(La séance est ouverte à seize heures.)

1

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT SUR LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT

Mme la présidente. L'ordre du jour appelle la déclaration du Gouvernement sur la situation au Proche-Orient, suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution.

La parole est à Mme la Première ministre.

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Ce mois d'octobre a été marqué par un nouveau surgissement de la violence au Proche-Orient, une violence aveugle, d'une brutalité sans précédent. Face à cette situation, des inquiétudes et des interrogations naissent légitimement dans notre pays. Dans ce contexte, il me paraissait important, utile et nécessaire de tenir ce débat, dont je sais qu'il était souhaité par la plupart d'entre vous.

Je ne peux m'exprimer devant vous sans revenir sur les faits. Le 7 octobre dernier, une attaque terroriste barbare a été menée par le Hamas et le Djihad islamique contre l'État d'Israël. Des centaines de civils ont été massacrés, des crimes abjects ont été commis. Chaque jour a révélé son lot d'atrocités : le meurtre sauvage de jeunes lors d'un festival dans le désert ; les horreurs perpétrées dans des kibboutz, à Be'eri, Kfar Aza ou Réïm ; des femmes, des hommes, des personnes âgées, des enfants enlevés ou brutalement assassinés. Au total, près de 1 400 personnes ont été tuées dans les attaques terroristes de ce mois d'octobre. Et même si 2 otages américaines ont été libérées, plus de 200 personnes sont encore retenues. Parmi les victimes, 30 de nos compatriotes ont été tués et 7 sont encore portés disparus.

Cette attaque n'était en rien comparable aux épisodes de violence qu'a malheureusement déjà connus la région par le passé. Le déchaînement de barbarie, commandité et mis en œuvre par le Hamas, montre un changement de nature et d'échelle. Le 7 octobre, c'est une action complexe et préméditée qui a été menée, une action qui visait à atteindre Israël et sa population en leur cœur.

Tout comme le Président de la République l'a déjà fait, je dis une nouvelle fois ma solidarité, dans cette épreuve, envers le peuple israélien. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE, RN, LR, Dem, HOR et sur quelques bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.)* J'ai une pensée particulière pour

nos ressortissants, notamment pour les victimes françaises et les disparus, leurs proches et leurs familles. Nous sommes à leurs côtés.

Minimiser, justifier, voire absoudre le terrorisme, c'est accepter qu'il frappe à nouveau demain, en Israël, en France ou partout ailleurs. Nous ne devons faire preuve d'aucune ambiguïté face à de tels crimes. Le Président de la République l'a affirmé avec force : Israël a le droit à la sécurité et a le droit de se défendre dans le respect du droit international. Ceux qui confondent le droit des Palestiniens à disposer d'un État et la justification du terrorisme commettent une faute morale, politique et stratégique. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – M. Maxime Laisney applaudit également.)*

M. Jérémie Patrier-Leitus. Bravo !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Ils ne servent rien la cause palestinienne. Soyons clairs : les Palestiniens ne sont pas le Hamas ; le Hamas n'est pas le peuple palestinien. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE, RN, LR, Dem, SOC, HOR Écolo-NUPES et GDR-NUPES.)*

M. Jean-Louis Boulanges. Très bien !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. L'Autorité palestinienne est notre interlocuteur légitime et se bat depuis des années pour la paix. En agissant comme il l'a fait, le Hamas a exposé délibérément, de manière criminelle et cynique, toute la population de Gaza. Il utilise les populations civiles comme bouclier humain et met ainsi en péril les espoirs de paix dont les Palestiniens ont tant besoin.

Si j'ai commencé par rappeler le bilan tragique des attaques terroristes de ce mois d'octobre, si je m'appête à évoquer les milliers de victimes civiles de Gaza et la situation humanitaire épouvantable de la zone, c'est parce que nous ne devons pas perdre de vue l'ampleur et la gravité de la crise. Il y a des morts et des familles brisées. C'est une tragédie ; or les tragédies se prêtent mal aux postures et aux indignations à géométrie variable. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE, LR, Dem et HOR. – M. Maxime Laisney applaudit également.)*

Il n'y a pas de victimes qu'il conviendrait de pleurer moins que d'autres, pas de vies qui valent moins que d'autres. *(Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)*

M. Rodrigo Arenas. Je suis d'accord avec vous !

M. Paul Vannier. Rien sur les Palestiniens !

M. Erwan Balanant. Elle vient d'en parler !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. La situation, la tragédie et le nombre catastrophique de victimes font monter une profonde indignation dans le monde entier. Dans chacune de nos interventions, nous aurons l'occasion de faire entendre nos sensibilités politiques et nos différences. C'est sain et souhaitable. C'est le principe même du débat démocratique.

M. William Martinet. Votre propos est ambigu sur les enfants morts à Gaza!

Mme Caroline Yadan. C'est vrai que sur le terrorisme, votre groupe a été très clair! Regardez-vous dans un miroir

M. Pierre-Henri Dumont. Un peu de dignité pour une fois! (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES. – « Chut! » et huées sur les bancs des groupes RE, LR et Dem.*)

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Mais face à la gravité de la situation, nous devons agir avec responsabilité. Un tel moment exige que nous soyons collectivement à la hauteur et que nous fassions preuve de mesure. Ne le perdons pas de vue.

M. Paul Vannier. Dites-le à la présidente de l'Assemblée nationale! (*Vives exclamations sur les bancs des groupes RE, LR et Dem.*)

Mme la présidente. Un peu de calme, chers collègues!

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. En prononçant ces mots, j'affirme mon soutien et celui de mon gouvernement à la présidente de l'Assemblée nationale (*Les députés des groupes RE, LR, Dem et HOR se lèvent et applaudissent longuement. – Applaudissements sur les bancs du groupe RN*) après les accusations ignobles proférées à son encounter.

M. Michel Herbillon. Une attaque indigne contre la présidente!

M. Pierre-Henri Dumont. Honte à Mélenchon!

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Depuis le 7 octobre, le Président de la République a été en contact étroit avec les autorités israéliennes et exprimé un message clair: Israël a évidemment le droit de se défendre face au terrorisme; les civils doivent être épargnés; la réponse militaire doit garantir le respect du droit international, notamment du droit international humanitaire; les populations ne doivent pas payer pour les crimes des terroristes. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme Anne Genetet. On écoute!

M. Jean-René Cazeneuve. Écoutez pour une fois!

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Notre pays ne connaît que trop bien le lourd tribut des attentats.

M. Rodrigo Arenas. Nous sommes d'accord avec vous!

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Nous devons donc l'affirmer avec force: dans la lutte contre le terrorisme, il s'agit de ne jamais se renier. Si le terrorisme doit être combattu, la réponse des démocraties doit être juste. Même dans les combats les plus durs, les plus âpres, nous ne devons jamais perdre de vue ce qui fait de nous des démocraties: nos valeurs, le respect de l'État de droit, le respect du droit international humanitaire. (*M. Ugo Bernallicis s'exclame.*)

M. Arnaud Le Gall. Et le droit de manifester?

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Notre amitié et notre solidarité avec le peuple israélien nous obligent à formuler cet appel: Israël ne doit pas tomber dans le piège du Hamas. Plusieurs milliers de Palestiniens sont morts à Gaza, dont de nombreux enfants. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*) Les 2 millions d'habitants de Gaza sont dans une situation d'une extrême gravité. Ces milliers de vies fauchées, nous ne les oublions pas, je ne les oublie pas.

Dans ce contexte, le Gouvernement est mobilisé sur plusieurs fronts. Nous avons pris ces derniers jours les mesures urgentes et immédiates qui s'imposaient.

M. Adrien Quatennens. Ceux qui sont morts, qui les a tués, madame la Première ministre?

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Ce débat appelle à la dignité, monsieur le député! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, LR, Dem, HOR et sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

Mme Caroline Yadan. Ils ont perdu toute dignité depuis fort longtemps!

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Tout d'abord, nous agissons depuis la première heure pour la sécurité de nos ressortissants. Une cellule a immédiatement été activée au centre de crise du ministère des affaires étrangères. Les services du Quai d'Orsay, notre ambassade et notre consulat général à Tel-Aviv, ainsi que notre consulat général à Jérusalem, travaillent jour et nuit pour assurer un soutien aux familles de nos compatriotes portés disparus ou tués dans les attaques.

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES. Il faut un cessez-le-feu!

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Nos ambassades dans la région, notamment à Beyrouth, à Amman et au Caire, sont totalement mobilisées. Bien sûr, nous accordons une attention particulière aux familles des disparus. Le Président de la République s'est entretenu vendredi avec elles, tout comme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Catherine Colonna, avait eu l'occasion de le faire à Tel-Aviv il y a une semaine. Nous sommes en lien permanent avec ces familles pour répondre à leurs inquiétudes.

S'agissant des otages, je veux l'affirmer solennellement: nous mettons tout en œuvre pour obtenir leur libération immédiate et sans condition. Vous comprendrez que je ne puisse en dire davantage.

Nous sommes par ailleurs en lien avec la communauté française sur place pour lui apporter le soutien nécessaire. En deux semaines, la France a permis à 3 600 de nos compatriotes de rejoindre le territoire national depuis Israël grâce à l'affrètement de moyens civils et au soutien de nos armées. Je n'oublie pas les dizaines de Français bloqués à Gaza, dans des conditions extrêmement précaires. La ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'est entretenue par téléphone avec un grand nombre d'entre eux lors de son déplacement dans la région. Nous poursuivons nos efforts pour qu'ils puissent quitter la zone. Permettez-moi de rendre une nouvelle fois hommage aux diplomates, aux militaires et aux fonctionnaires français pleinement engagés dans cette situation éprouvante. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Ensuite, la France est mobilisée pour venir en aide aux populations de Gaza. Nous devons regarder en face l'ampleur de la catastrophe humanitaire en cours.

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES. Enfin!

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. L'accès aux services essentiels est quasiment interrompu. L'eau, la nourriture et le fioul manquent. C'est une évidence: personne ne peut rester insensible à ce drame humanitaire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*) Derrière le vertige des bilans macabres, il y a des femmes et des hommes, des familles. Il n'y a pas de nationalité, d'origine ou de religion qui vaille pour mesurer la gravité des événements quand des civils meurent. Chaque vie civile perdue est un échec pour la communauté internationale. Les populations

palestiniennes ne peuvent être abandonnées à leur propre sort. Notre solidarité avec elles ne saurait être mise en doute. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

C'est pourquoi nous demandons une trêve humanitaire permettant un accès sûr et immédiat à Gaza pour l'acheminement d'eau, de nourriture, de fioul et de l'aide humanitaire et médicale.

M. Ugo Bernalicis. Sinon, ce sera un crime de guerre !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Cet accès doit se faire sous l'égide des Nations unies et la sécurité des personnels humanitaires doit être garantie. (*M. Adrien Quatennens s'exclame. – « Chut ! » sur les bancs du groupe LR.*)

Même si deux convois ont pu franchir la porte de Rafah entre l'Égypte et la bande de Gaza, tout reste à faire pour qu'une aide à la hauteur de la situation soit fournie aux populations civiles. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) L'ouverture du point de passage de Rafah est encore très limitée. Nous demandons que la porte soit ouverte pour permettre de nouveaux passages.

Comme l'a souligné le ministre Catherine Colonna au Caire ce week-end, la distribution de l'aide exige une trêve humanitaire qui pourrait mener à un cessez-le-feu.

M. Hendrik Davi. Ah !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Nous demandons que cette trêve intervienne au plus vite. J'insiste sur ce point important afin de mettre fin aux contrevérités diffusées notamment par la propagande russe :...

M. Pieyre-Alexandre Anglade. Très bien !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. ...au Conseil de sécurité des Nations unies, la France a soutenu le projet de résolution en faveur d'une trêve humanitaire à Gaza présenté par le Brésil. La ministre de l'Europe et des affaires étrangères part ce soir pour New York, précisément pour faire avancer les négociations. Nous appelons à mettre fin le plus vite possible à cette période de violence.

La France a toujours soutenu les populations civiles palestiniennes. (*« Ça ne se voit pas ! » sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Elle a ainsi fourni en 2022 aux Palestiniens près de 100 millions d'euros d'aide, concentrée sur des secteurs vitaux : l'eau, la santé, l'éducation et l'agriculture.

Face à la situation actuelle, comme l'a annoncé le Président de la République, nous avons décidé d'une aide supplémentaire de 10 millions et enverrons prochainement un avion de fret humanitaire pour soutenir la population de Gaza. En outre, l'Union européenne est le premier fournisseur d'aide humanitaire à la Palestine et, au sein de l'Union, la France en est l'un des premiers contributeurs.

Face à l'urgence, l'Union européenne a répondu présent : le montant de son aide humanitaire à Gaza a été triplé et deux vols ont permis d'acheminer plus de 50 tonnes d'aide à la frontière.

Le Conseil européen de cette fin de semaine sera l'occasion de revenir sur le sujet et de faire le point sur le soutien que l'Europe peut apporter.

Puisque j'évoque l'aide que nous offrons à la population palestinienne de Gaza, j'en profite pour revenir sur certaines questions soulevées ces derniers jours. Il est légitime de s'interroger et de veiller à ce que notre aide humanitaire ne puisse tomber entre de mauvaises mains. (*« Si elle arrive ! » sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. François Cormier-Bouligeon. C'est important !

Mme Caroline Yadan. Essentiel !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Pour autant, gardons-nous de jugements hâtifs et définitifs qui ne se fondent que sur une vision biaisée des faits. Les procédures mises en place pour éviter tout détournement de notre aide par le Hamas ou par le Djihad islamique sont strictes et scrupuleusement respectées.

D'abord, notre aide bilatérale – comme celle de tous nos partenaires – est fournie avec l'accord de la communauté internationale, dont Israël, selon des procédures agréées. Ensuite, elle est déployée par des agences de l'ONU et porte sur des projets concrets – comme je l'ai évoqué. Enfin, les aides sont contrôlées par l'administration israélienne elle-même. Il en est ainsi pour nous comme pour nos partenaires.

Le troisième pilier de l'action de la France, c'est la mobilisation pour éviter un embrasement régional. Depuis le 7 octobre, le Président de la République, la ministre de l'Europe et des affaires étrangères et le ministre des armées ont multiplié les échanges avec leurs homologues – ces discussions se poursuivent. La ministre Catherine Colonna s'est rendue en Israël, à Jérusalem-Est, au Liban et en Égypte. Elle est également retournée au Caire samedi dernier pour y participer à la conférence de paix. Enfin, le Président de la République sera demain dans la région pour faire valoir nos propositions et éviter l'escalade.

Plus largement, la France se mobilise pour un règlement durable du conflit avec la mise en place d'un processus politique pour une solution à deux États.

M. Sébastien Jumel. Très bien !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Car, nous le savons, la lutte contre le terrorisme ne peut remplacer la recherche de la paix. Il n'y aura pas de paix durable pour Israël et pour les pays de la région sans une perspective politique pour les Palestiniens. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem, SOC, HOR, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

La solution est claire : des garanties indispensables pour la sécurité d'Israël et un État pour les Palestiniens. C'est la ligne que la France défend avec constance et elle continuera à le faire.

M. Sébastien Jumel. Très bien !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. La sécurité durable de l'État d'Israël, la lutte résolue pour l'éradication du terrorisme dans la région et le respect des aspirations légitimes de chacun forment un ensemble indissociable.

Les États de la région ont à cet égard une responsabilité particulière. La dynamique de normalisation des relations entre Israël et plusieurs d'entre eux est souhaitable. Elle doit s'accompagner d'un processus politique pour répondre aux aspirations légitimes des Palestiniens et des Israéliens.

Notre responsabilité est grande et nous l'assumons. La France est capable de parler à tout le monde. Elle est l'amie d'Israël, l'amie des Palestiniens et l'amie des pays arabes de la région. C'est une position indépendante que nous avons toujours assumée...

M. Arnaud Le Gall. Nous ne l'avons plus ! Vous la détruisez ! La majorité n'en veut pas, elle la sape !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. ...et qui nous donne un rôle pivot pour aider à tracer le chemin de la paix.

La situation au Proche-Orient est complexe, difficile. Elle conduit à des drames épouvantables, comme nous avons encore pu le mesurer ces derniers jours. Elle a des conséquences lourdes sur la sécurité internationale et trouve un écho particulier dans chaque pays.

Dans ce contexte, la France a une voix singulière, issue d'une longue histoire qui nous confère une responsabilité, une voix qui ne méconnaît aucune des souffrances et défend toujours l'exigence de justice et le respect du droit humanitaire. (« *Ça, c'était avant!* » sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)

Cette voix, la France continuera inlassablement à la porter. Nous n'avons pas le droit de renoncer. La seule solution, c'est la paix. (*Les députés des groupes RE, Dem et HOR se lèvent et applaudissent. – Les députés des groupes LR, SOC, Écolo-NUPES, GDR-NUPES et quelques députés du groupe RN applaudissent également.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Mathilde Panot.

Mme Mathilde Panot (LFI-NUPES). « Cessez-le-feu! » Voilà le mot d'ordre qui retentit à travers le monde. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.*)

« Cessez-le-feu! » Voilà le message qui nous vient du secrétaire général de l'ONU, du pape et de nombreux chefs d'État – d'Irlande, de Suisse, d'Espagne, du Mexique et de tant d'autres pays.

M. Erwan Balanant. On l'a aussi entendu dans la bouche de la Première ministre!

Mme Mathilde Panot. « Cessez-le-feu! » Voilà ce qui a rassemblé des dizaines de milliers de citoyens hier encore à l'appel de la CGT, de la FSU, de Solidaires, d'Attac, de La France insoumise et de nombreuses autres organisations. (*Mêmes mouvements.*) Voilà ce qui a rassemblé en France, en Europe et dans le monde.

Mme Caroline Yadan. Et libérer les otages, ça ne vous intéresse pas?

Mme Mathilde Panot. « Cessez-le-feu! » Voilà l'appel que vous vous refusez toujours à lancer. Dans le concert des nations pour la paix, la voix de la France manque.

À l'heure où je parle, 1 400 Israéliens ont été tués...

M. Jérémie Patrier-Leitus. Massacrés!

Mme Mathilde Panot. ...et 5 100 blessés par les crimes de guerre perpétrés par le Hamas.

M. Meyer Habib. À l'hôpital, on en compte le double!

Mme Mathilde Panot. À l'heure où je parle, plus de 5 000 Palestiniens ont été tués et 15 000 blessés par les crimes de guerre de Tsahal.

Nous pensons à tous les otages détenus aujourd'hui – et, parmi eux, à nos compatriotes. Que vienne au plus vite leur libération. (*Mêmes mouvements.*) Nous pensons aux 200 morts étrangers, aux 30 familles françaises endeuillées ainsi qu'aux 7 sept Français aujourd'hui disparus.

M. Meyer Habib. Oh! Comme c'est gentil...

Mme Mathilde Panot. Face à cette spirale de la violence, la France doit parler d'une voix forte pour œuvrer à la paix et au cessez-le-feu. (*Mêmes mouvements.*) Car seul un cessez-le-feu immédiat permettra de sauver des dizaines de milliers de vies innocentes. Seul un cessez-le-feu permettra que les otages puissent être libérés...

M. François Cormier-Bouligeon. Dites-le à vos amis du Hamas!

Mme Mathilde Panot. ...et que les bombes cessent de pleuvoir sur une population palestinienne prise au piège dans ce que Dominique de Villepin appelait à juste titre une prison à ciel ouvert. (*Mêmes mouvements.*)

M. François Cormier-Bouligeon. Dont les géoliers appartiennent au Hamas!

Mme Mathilde Panot. Les temps tragiques que nous traversons appellent à avoir le courage de la paix et à ne pas céder à l'escalade meurtrière de la guerre. (*Exclamations sur quelques bancs des groupes RE, LR, Dem et HOR.*) Au lieu de faire preuve de ce courage, vous avez affiché un soutien inconditionnel au gouvernement d'extrême droite israélien.

Vous avez dit qu'Israël avait le droit de se défendre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES. – Exclamations sur plusieurs bancs des groupes RE, LR, Dem et HOR.*) Depuis quelques jours, devant l'horreur de la punition collective infligée à l'ensemble de la population palestinienne, vous avez ajouté qu'Israël devait cependant respecter le droit international. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Sébastien Chenu. Complices! Collabos!

Mme Mathilde Panot. Le constat est pourtant sans appel. Le droit international n'est pas respecté. Ce qui se passe à Gaza devrait foudroyer notre sens de l'humanité.

Nous parlons face à un cimetière... (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES. – Exclamations sur plusieurs bancs des groupes RE, LR, Dem et Hor.*)

M. François Cormier-Bouligeon. C'est le Hamas qui a attaqué Israël!

M. Michel Herbillon. Vous ne respectez pas la vérité!

Mme la présidente. Je vous demande de laisser l'oratrice s'exprimer!

Mme Mathilde Panot. ...des milliers de morts, 1 million de personnes déplacées dont la moitié sont des enfants, plus de 2 millions de personnes privées d'eau, de nourriture, d'électricité, de carburant et de médicaments, des milliers de bombardements de l'armée israélienne, l'emploi de phosphore blanc dénoncé par deux ONG internationales, 59 attaques contre des établissements de santé et 170 établissements scolaires touchés.

Les Palestiniens ne sont pas un amas de statistiques ni des êtres surnuméraires. C'est cette vision du monde, profondément raciste, qui légitime le massacre. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES et sur quelques bancs du groupe Écolo-NUPES.*)

M. Meyer Habib. Mensonges!

M. François Cormier-Bouligeon. Vous avez moins de commisération pour Israël!

Mme Mathilde Panot. « Cessez-le-feu! » Pourquoi la France reste-t-elle silencieuse et est-elle incapable de dénoncer avec la même force les crimes de guerre commis par le Hamas et ceux commis par le gouvernement de M. Netanyahu? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES. – Exclamations sur plusieurs bancs des groupes RE, LR, Dem et HOR.*) Pourquoi n'incarne-t-elle pas, comme elle a pu le faire dans le passé par la voix de Jacques Chirac, la voix de la paix au Proche-Orient? Pourquoi n'en a-t-elle pas le courage?

M. François Cormier-Bouligeon. Vous avez du mal à qualifier le Hamas de terroriste!

Mme Caroline Yadan. C'est une armée régulière contre des terroristes!

Mme Mathilde Panot. « Cessez-le-feu! » Un crime de guerre n'est pas justifiable – en aucun cas –...

Mme Caroline Yadan. Ce n'est pas un crime de guerre! C'est du terrorisme!

Mme Mathilde Panot. ...et pas davantage en réponse à des crimes de guerre. Sinon, c'est le droit qui disparaît, et le risque d'un massacre d'une plus grande ampleur encore. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Je souhaite faire résonner ici les mots de Yaacov, un père de famille israélien dont la fille est détenue en otage par le Hamas. Suspendu à l'espoir d'avoir des nouvelles de sa fille, il a déclaré: « À quoi ça sert de nous entretenir? La vengeance n'apporte rien. [...] Il y a des morts à Gaza, des gens qui pleurent aussi. En quoi est-ce utile? La meilleure des choses, c'est de s'asseoir, de discuter. » Entendons cette voix pour la paix, celle d'un homme dont la vaillance inspire un profond respect. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES. – Exclamations prolongées sur plusieurs bancs des groupes RE, RN, LR, Dem et HOR.*)

M. François Cormier-Bouligeon et Mme Caroline Yadan. Allez discuter avec le Hamas!

Mme Mathilde Panot. Toutes les vies humaines se valent.

M. Sébastien Chenu. Vous êtes une honte pour la France!

Mme la présidente. Chers collègues, je vous demande un peu de silence!

Mme Mathilde Panot. C'est dans ce principe, celui de notre commune humanité, que nous devons puiser le courage de la paix.

Madame la Première ministre, nos larmes ne peuvent être à géométrie ni à géographie variables.

Ainsi, nous pleurons les victimes des atroces crimes de guerre du Hamas tout comme nous pleurons les milliers de morts des crimes de guerre commis par le gouvernement israélien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. François Cormier-Bouligeon. Ce sont des larmes de crocodile!

Mme Mathilde Panot. Madame la Première ministre, vous avez choisi d'abandonner la position historique de la France, ...

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. C'est faux!

Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Mais non!

Mme Mathilde Panot. ...celle qui a fait sa grandeur et qui a permis qu'elle soit audible dans les ténèbres des relations internationales. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES. – Exclamations prolongées sur plusieurs bancs des groupes RE, RN, LR, Dem et HOR.*)

La France est désormais montrée du doigt dans le monde et par les peuples. Cela doit cesser. Membre du Conseil de sécurité de l'ONU, la France doit peser de tout son poids pour permettre l'adoption d'une résolution exigeant un cessez-le-feu pour arrêter une escalade meurtrière.

Cet abandon de l'engagement historique de la France pour la paix est arrivé à son paroxysme jeudi dernier. Au Parlement européen, les eurodéputés macronistes ont voté contre la proposition des Insoumis visant à obtenir un cessez-le-feu à Gaza. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.*) Au lieu du courage de la paix, vous vous abandonnez à la pente sans fin de la guerre.

M. François Cormier-Bouligeon. Vous mentez pour exciter la rue! C'est irresponsable!

Mme la présidente. S'il vous plaît! Un peu de silence!

Mme Mathilde Panot. La France, autrefois voix de la paix à travers le monde, est devenue entre vos mains un État aligné – aligné sur les États-Unis et sur le gouvernement israélien va-t-en-guerre d'extrême droite.

M. Jérémie Patrier-Leitus. Vous préférez vous aligner sur le Hamas!

M. Maxime Minot. Et vous alors, l'extrême gauche?

Mme Mathilde Panot. Oui, d'extrême droite. Un gouvernement dont le ministre de la défense a déclaré, en parlant du peuple palestinien: « Nous combattons des animaux humains [...] »

M. Meyer Habib. Au Hamas, ils sont pires que des animaux! Car les animaux tuent pour se nourrir, eux tuent pour tuer!

Mme Mathilde Panot. Ce gouvernement et son Premier ministre ont sciemment fait monter le Hamas. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.*) Ainsi Benjamin Netanyahu expliquait-il en 2019 aux députés du Likoud: « Quiconque veut contrecarrer la création d'un État palestinien doit soutenir le renforcement du Hamas et lui transférer de l'argent. Cela fait partie de notre stratégie. » Voilà à qui vous apportez votre soutien « inconditionnel ». (*Mêmes mouvements.*)

M. Jérémie Patrier-Leitus. Nous apportons notre soutien au peuple israélien!

Mme Mathilde Panot. Et gare à ceux qui n'en feraient pas de même! Ainsi, le footballeur Karim Benzema serait un dangereux extrémiste « en lien avec les Frères musulmans » – pour citer M. Darmanin.

M. Meyer Habib. Récupération!

Mme Mathilde Panot. Fait gravissime, on parle de le déchoir de sa nationalité. Son tort? Un tweet de soutien aux femmes et aux enfants de Gaza sous les bombes. (*Protestations sur plusieurs bancs des groupes RE, RN et LR.*)

Mme la présidente. Mes chers collègues, un peu de silence!

Mme Mathilde Panot. La France de Darmanin est devenue le pays où le seul crime de Benzema est de s'appeler Karim. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Jean-Victor Castor applaudit également. – Vives protestations sur les bancs des groupes RE, LR, RN, Dem et HOR.*)

Madame la Première ministre, rendez-vous compte. Il n'y a qu'en France que la solidarité avec un peuple bombardé depuis quatorze jours est criminalisée. Ainsi, votre ministre de l'intérieur – encore lui – a commencé par interdire systématiquement toutes les manifestations de soutien au peuple palestinien, pourtant autorisées partout dans le monde.

Il n'y a qu'en France qu'un responsable de la CGT est arrêté chez lui, à six heures du matin, pour apologie du terrorisme du fait d'un tract appelant à la paix. (*Applaudisse-*

ments sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.) Il n'y a qu'en France que le président de l'Union juive française pour la paix est arrêté – à Strasbourg – et placé en garde à vue parce qu'il était présent à une manifestation de soutien au peuple palestinien. (*Mêmes mouvements.*)

M. Jérémie Patrier-Leitus. Il n'y a qu'en France qu'on trouve des gens comme vous!

Mme Mathilde Panot. Madame la Première ministre, la France doit urgemment agir pour le cessez-le-feu et non faire taire ceux qui le demandent.

« Cessez-le-feu! » Madame la Première ministre, voilà les mots que la France doit retrouver, que nous prononçons depuis plus de deux semaines désormais et qui nous valent tombereaux d'insultes et menaces de morts.

M. François Cormier-Bouligeon. Dites-le à vos amis du Hamas!

Mme Mathilde Panot. La gravité du moment appelle pourtant à la solennité et au sérieux, non aux polémiques franco-françaises. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Jérémie Patrier-Leitus. Dites-le à Mélenchon!

Mme Mathilde Panot. Depuis deux semaines, nous sommes repeints en antisémites par des irresponsables. Notre tort? Appeler à la paix et parler de « crimes de guerre ».

Mme Caroline Yadan. Vous êtes responsables de l'antisémitisme en France!

Mme Mathilde Panot. Je le redis avec force: contre les antisémites, nous nous tiendrons, comme nous l'avons toujours fait, aux côtés de tous nos concitoyens de confession juive. (*Les députés du groupe LFI-NUPES se lèvent et applaudissent. – Mme Sabrina Sebaihi applaudit également. – Protestations sur plusieurs bancs des groupes RE, RN, LR, Dem et Hor.*)

Puisqu'il semble si difficile à certains de l'entendre – peut-être parce qu'ils ne partagent pas, en réalité, cette position –, nous condamnons tous les crimes de guerre. Tous, sans exception. C'est le point de départ nécessaire pour œuvrer à la médiation et à la paix. C'est la réalité. C'est le courage de la paix.

D'aucuns voudraient que la terreur qui s'est déversée ce 7 octobre paralyse la réflexion et qu'elle suspende la pensée jusqu'à l'amnésie. Or nous disons que la raison est la seule à même d'éclairer nos décisions. Pour comprendre ce qui se joue, il faut dire la réalité.

M. Michel Herbillon. Parlons-en, de la réalité!

Mme Mathilde Panot. Ce qui s'est produit le 7 octobre est un épisode abominable, inscrit dans l'histoire plus longue d'une guerre asymétrique, marquée par l'occupation de territoires palestiniens par l'armée israélienne et par le blocus de Gaza. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. François Cormier-Bouligeon. Ce n'est pas un épisode! Vous êtes ignobles!

Mme Mathilde Panot. Nous assistons à une guerre coloniale qui a connu une escalade inédite à la faveur de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite en Israël. Cette réalité n'excuse en rien les actes qui ont été commis mais elle ne peut être évacuée car elle conditionne la compréhension de ce qui se joue, le choix des mots pour décrire la spécificité de cette situation et enfin les moyens pour parvenir à la paix.

Toute personne qui n'admet pas ce constat et qui prétend par opportunisme que la guerre aurait commencé le 7 octobre, a une dette envers la vérité et commet une faute politique et morale majeure! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Jérémie Patrier-Leitus. Ce n'est pas une guerre, c'est du terrorisme!

Mme Mathilde Panot. Nous, Insoumis, n'aurons pas à rougir devant l'Histoire parce que nous refuserons toujours de nous lever pour soutenir inconditionnellement la politique coloniale du gouvernement israélien.

Nous, Insoumis, n'aurons pas à rougir devant l'Histoire de défendre la position historique de la France (*Mêmes mouvements. – Exclamations sur de nombreux bancs des groupes RE, LR, Dem et HOR*), celle de l'ONU!

Nous, Insoumis, n'aurons pas à rougir devant l'Histoire car face à l'horreur, nous n'aurons eu qu'un seul mot d'ordre: « Cessez-le-feu! » et qu'une seule boussole: la paix. Nous invitons à la paix et non à des déplacements improvisés et bellicistes. Les propos tenus hier par la présidente de l'Assemblée, quatrième personnage de l'État...

M. Meyer Habib. Elle fait honneur à l'Assemblée et à la France!

Mme Mathilde Panot. ...– « Rien ne doit empêcher Israël de se défendre » –, au moment même où la Rapporteuse spéciale des Nations unies alerte sur le risque de nettoyage ethnique à Gaza, sont inacceptables et gênent jusque dans vos rangs et jusqu'au Quai d'Orsay. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – Exclamations sur de nombreux bancs des groupes RE, LR, Dem et HOR.*)

Madame la Première ministre, la France a une responsabilité. Elle doit retrouver une voix forte.

Mme la présidente. Je vous remercie de conclure.

Mme Mathilde Panot. René Cassin, prix Nobel de la paix, disait l'importance du courage de la paix auquel nous vous appelons. Voici ses mots, inspirés de l'esprit...

Mme la présidente. Votre temps est écoulé. Je vous remercie de bien vouloir quitter la tribune. (*Mmes et MM. les députés du groupe LFI-NUPES se lèvent et applaudissent longuement. – Plusieurs députés du groupe Écolo-NUPES applaudissent également – Claquements de pupitres sur plusieurs bancs des groupes LR et Dem.*)

Mme Danièle Obono. Elle a été coupée en plein discours! C'est une honte!

Mme la présidente. La parole est à Mme Michèle Tabarot.

Mme Michèle Tabarot (LR). Le groupe Les Républicains réaffirme avec force son soutien à Israël et à sa population dans cette guerre contre les barbares terroristes islamistes du Hamas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs des groupes RE, Dem et HOR.*) Nous rappelons sans détour le droit d'Israël à se défendre et à exister. Cet État affronte aujourd'hui un groupe djihadiste qui ne veut rien d'autre que sa destruction. Le Hamas a provoqué cette guerre par son attaque ignoble contre la population israélienne: des centaines d'hommes et de femmes, d'enfants et même des bébés ont été assassinés avec une violence et une cruauté insoutenables, tués sauvagement dans les rues, dans leur maison ou dans des lieux de fête et de vie. Et certains autres ont été pris en otage par ces monstres fanatiques. Si j'en parle avec tant d'émotion, c'est parce que nous avons ressenti profondément ce sentiment d'horreur lorsque nous étions en Israël la semaine dernière, en mission de solidarité,

plusieurs de nos collègues ici présents et moi-même, dont le député de la circonscription concernée des Français de l'étranger, Meyer Habib, et nous n'oublierons jamais.

Nous n'oublierons jamais le camp de Shura, où des centaines de corps en attente d'identification sont entreposés dans des containers réfrigérés.

Nous n'oublierons jamais l'odeur du sang et de la mort partout à Kfar Aza, où les habitants ont été massacrés. Ces gens vivaient pourtant en paix avec des Palestiniens qui venaient chaque jour travailler dans ce kibboutz situé à deux kilomètres de la bande de Gaza. Car Israël est un pays ouvert, qui accueille chaque jour des milliers de Palestiniens qui viennent y travailler; 20 % de la population israélienne est d'origine arabe, ils y sont des citoyens à part entière. Voilà la réalité. Et voilà pourquoi je dénonce les horreurs du Hamas comme aurait dû le faire toute la représentation nationale. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LR, RE, Dem et HOR.*) Honte à ceux qui, dans cet hémicycle, refusent d'appeler les partisans du Hamas des terroristes. (*Mêmes mouvements.*)

M. François Cormier-Bouligeon. Honte aux Insoumis!

M. Jérémie Patrier-Leitus. C'est une honte!

Mme Michèle Tabarot. Honte à ceux qui, dans cet hémicycle, osent qualifier ces criminels de résistants. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LR, RE et Dem.*)

M. Michel Herbillon. Honte à eux!

Mme Michèle Tabarot. Honte à ceux qui, dans cet hémicycle font sauter les digues contenant l'antisémitisme et font l'apologie du terrorisme. (*Mêmes mouvements.*)

J'affirme ici mon soutien à la présidente de notre assemblée après l'attaque abjecte dont elle a été la cible hier. (*Mmes et MM. les députés des groupes RE, LR, Dem et HOR ainsi que quelques députés du groupe RN se lèvent et applaudissent longuement. – Mme Emmanuelle Ménard applaudit également.*) Qui peut ignorer que la véritable motivation du Hamas est de mettre fin aux accords d'Abraham et d'empêcher tout progrès dans le processus de paix et de normalisation? Qui peut ignorer que le Hamas ne se bat pas pour les Palestiniens, mais pour le djihad? N'oubliez jamais que c'est au nom du djihad que nous avons subi la tuerie du Bataclan, l'attentat de Nice, les assassinats de Samuel Paty et de Dominique Bernard, et tant d'autres crimes de sinistre mémoire. (« *Eh oui!* » sur plusieurs bancs du groupe RE.) Les islamistes sont nos ennemis et les ennemis de la démocratie. Le Hamas ne veut pas la paix parce que son fonds de commerce, c'est la violence et la destruction. Ces terroristes détournent les aides internationales pour soutenir leur guerre plutôt que leur population; ils osent même se servir du mal qu'ils font à leur propre peuple, comme lors de la frappe sur l'hôpital – dont ils sont responsables (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE. – M. Jérémie Patrier-Leitus applaudit également*) ainsi que l'ont démontré les services secrets israéliens, américains et désormais français.

M. François Cormier-Bouligeon et **M. Meyer Habib.** On attend des excuses de la France insoumise!

Mme Michèle Tabarot. Israël veut la paix. Nous voulons, nous aussi, la paix et la France doit agir à tous les niveaux. Agir tout d'abord sur le plan diplomatique pour éviter l'embarquement de la région que nous redoutons. Elle doit aussi poursuivre ses efforts pour la libération des 222 otages, parmi lesquels se trouvent des otages français dont nous avons rencontré les familles, qui subissent aujourd'hui un déchirement terrible. La France doit aussi agir sur le plan

intérieur: il faut renforcer notre sécurité face à la menace terroriste dans les écoles et dans tout l'espace public; le groupe Les Républicains appelle à garantir la sécurité de la communauté juive de France et à lutter résolument contre les actes antisémites qui se multiplient. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et RE.*)

M. Meyer Habib. Dont le nombre augmente!

M. Jérémie Patrier-Leitus. Merci Mélenchon!

Mme Michèle Tabarot. Le Gouvernement dit désormais qu'il veut expulser les étrangers fichés S qui représentent une menace. Il serait temps... Notre groupe le réclame depuis 2015!

Madame la Première ministre, vous affirmez votre soutien à Israël et je vous en remercie. Mais votre ligne est parfois difficile à suivre, ainsi quand notre ambassadeur à l'ONU vote une résolution qui ne rappelle même pas le droit d'Israël à se défendre. Il a même critiqué les États-Unis, notre allié, parce que ceux-ci ont opposé leur veto, à juste titre, pour soutenir Israël! (*M. Meyer Habib applaudit.*) Je rappelle que pour éviter l'escalade, les États-Unis ont déployé deux porte-avions dans la région, qu'ils ont déjà évité une attaque des rebelles Houthis du Yémen contre Israël et veillé à créer un couloir humanitaire pour acheminer des aides vers les civils de la bande de Gaza. Votre ligne est difficile à suivre aussi quand notre représentante au Parlement européen, une ancienne ministre de la République, se compromet avec les élus d'extrême gauche dont les positions sont scandaleuses. Elle a cosigné leur courrier pour demander le renvoi du commissaire européen qui réclamait la suspension des aides au développement destinées à Gaza.

Mme Sandra Regol et **Mme Cyrielle Chatelain.** Et elle a eu raison!

Mme Michèle Tabarot. Rappelons que ces aides représentent au moins 300 millions par an et qu'elles ont servi à financer des universités islamistes...

M. Meyer Habib. Absolument!

Mme Julie Laernoës. N'importe quoi!

Mme Michèle Tabarot. ...et à financer des manuels scolaires dans lesquels le Hamas apprend aux enfants la haine d'Israël. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

Mme Julie Laernoës. L'aide humanitaire, ça vous parle ou non?

M. François Cormier-Bouligeon. Êtes-vous pour l'endoctrinement contre les Juifs, chers collègues?

Mme Michèle Tabarot. Les aides de la France s'élèvent à 100 millions d'euros, mais pour quel résultat? Nous sommes aujourd'hui parmi les premiers pays visés par les manifestations dans le monde arabe. Pour notre groupe, il n'y a pas d'hésitation à avoir: il faut suspendre ces aides au développement comme l'ont fait la Suède, le Danemark, l'Allemagne et l'Autriche. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LR et RE.*)

M. Sébastien Jumel. C'est irresponsable! Parlez-en à Villepin!

Mme Michèle Tabarot. Car il est en impératif de lever tous les doutes sur l'utilisation de ces sommes, ce qui n'empêchera pas de maintenir à l'avenir des aides humanitaires à destination des civils.

Madame la Première ministre, l'heure est à l'action et pas aux hésitations. Pourquoi n'avoir pris aucune mesure pour sanctionner le Hamas? Pourquoi ne pas avoir convoqué l'ambassadrice de Palestine en France, qui traite Israël d'État terroriste et qui ignore les crimes du Hamas, alors qu'elle ferait mieux de se battre pour que la population palestinienne ne vive plus sous le joug de ces terroristes? Le Président Macron va enfin se rendre en Israël, après Joe Biden, Olaf Scholz et Rishi Sunak. Il était temps parce que, depuis le 7 octobre, notre pays donne le sentiment d'être hésitant. Ce n'est pas là notre vision du rôle de la France dans le monde.

M. Michel Herbillon. Très juste!

Mme Michèle Tabarot. Aussi, madame la Première ministre, notre groupe soutiendra les initiatives qui vont dans le sens de nos convictions profondes. Si vous montrez dans les faits une détermination sans faille pour soutenir Israël dans son combat contre le terrorisme et, quand le moment sera venu, pour la recherche de la paix, nous serons à vos côtés pour la défense des démocraties et pour la défense de nos libertés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe RE. – M. Jean-Louis Bourlanges applaudit également.*)

M. Meyer Habib. Il faut que justice soit rendue contre les barbares!

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Louis Bourlanges.

M. Jean-Louis Bourlanges (Dem). Le général de Gaulle disait que quand Maurice Couve de Murville entrait dans une salle, la température baissait de 5 degrés. Je crains de devoir m'inscrire, après les flots d'éloquence que j'ai entendus, dans cette tradition.

Le 29 novembre 1947, L'Assemblée générale des Nations unies décidait, par trente-trois voix contre treize, la création de l'État d'Israël tout en prenant soin de proposer l'institution parallèle d'un État palestinien qui, à la suite de la guerre qui a accueilli la décision onusienne, n'a jamais pu voir le jour. De ce vote solennel qui engage la communauté internationale date à la fois le droit imprescriptible du peuple juif à vivre dans un État libre et souverain, et le lancinant problème posé par l'émergence indéfiniment différée de son jumeau palestinien. Israël était né, Israël restait dans les limbes; la tragédie prenait ses marques au cœur d'un Moyen-Orient par ailleurs déchiré par la guerre froide.

M. Meyer Habib. C'est eux qui ont refusé en 1947! (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

M. Jean-Louis Bourlanges. Le 7 octobre dernier, cette interminable tragédie a pris un cours décisivement nouveau et d'une gravité exceptionnelle: Israël s'est trouvé confronté à une agression paramilitaire de première grandeur, menée par un Hamas résolu à piétiner tous les principes, toutes les règles, tous les usages régissant les relations entre les peuples, que ceux-ci soient en guerre ou en paix.

Mme Anne-Laurence Petel. Les barbares!

M. Jean-Louis Bourlanges. Si les mots ont un sens, il est clair que l'agression conduite par le Hamas est à la fois terroriste, constitutive d'un crime de guerre généralisé et adossée à un discours à caractère génocidaire assumé. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et RE, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Meyer Habib. Tout à fait!

M. Jean-Louis Bourlanges. Le Hamas met en scène les pires violences sur les populations dans le seul but d'effrayer et d'intimider: c'est du terrorisme. Le Hamas ne fait la guerre qu'aux civils, c'est la définition même et dans son extension maximale du crime de guerre! Les fidèles du Hamas n'hésitent pas à appeler non pas uniquement à la disparition de l'État d'Israël, mais à l'élimination des Juifs en tant que Juifs! (*« Eh oui! » sur les bancs des groupes Dem et RE ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LR.*) C'est l'expression même d'une volonté de génocide porteuse d'un crime contre l'humanité.

Face à une telle entreprise, Israël dispose d'un droit absolu à se défendre.

M. François Cormier-Bouligeon. Oui!

M. Jean-Louis Bourlanges. Mais la question fondamentale, que met sous une lumière brutale l'initiative sanglante du Hamas, c'est celle des moyens propres à assurer la sécurité à long terme d'Israël. Et c'est de la réponse à cette question que doivent dépendre nos réactions à court et à moyen terme, comme celles de l'État hébreu.

Comment un État de 20 770 kilomètres carrés, peuplé de moins de 7 millions de Juifs, fer de lance d'une communauté humaine de près de 13 millions de personnes, pourrait-il espérer vivre durablement en paix et en sécurité au milieu d'un environnement par hypothèse hostile de plus de 1,5 milliard de musulmans?

M. Meyer Habib. Triste réalité...

M. Jean-Louis Bourlanges. À cette question, la mauvaise réponse, mais aussi la plus tentante, est bien entendu celle du mur, du cordon sanitaire, supposés pouvoir soustraire l'État hébreu, puissamment militarisé, à toutes les menaces qui l'entourent. La combinaison de la faiblesse démographique d'Israël et d'une diffusion générale d'armes de destruction de courte et de moyenne portée, a progressivement créé une situation d'extrême vulnérabilité sécuritaire pour l'État hébreu. Même l'arme nucléaire dont dispose Israël n'est pas de nature à assurer la survie d'un État concentrant toute sa population sur un espace aussi restreint.

M. Julien Bayou. Oui, l'arme nucléaire ne sert à rien.

M. Jean-Louis Bourlanges. Pour définir ce que doit être la politique de la France, celle de l'Union européenne et, plus généralement, celle de la communauté internationale face à cette terrible situation, il faut analyser sans œillères ni préjugés ce qui s'est modifié ces dernières années sur la scène moyen-orientale. Comme l'a très justement dit monseigneur Vesco, archevêque d'Alger: « La violence barbare du Hamas est sans excuse mais elle n'est pas sans cause. »

Avant la prise de pouvoir de M. Netanyahu, les grands dirigeants historiques d'Israël, quelle qu'ait été leur sensibilité politique, ont eu une conscience aiguë de cette vulnérabilité après que la guerre du Kippour l'eut rendue manifeste.

Yitzhak Rabin, qui avait vu au plus près le péril de la patrie, a défendu, avec une force de conviction et une volonté politique sans pareille, l'idée qu'il n'y aurait ni paix ni sérénité pour Israël si les Palestiniens ne se voyaient pas reconnaître, eux aussi, un État libre et souverain. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

Menahem Begin, venu pourtant de la droite de la droite, a assumé courageusement à Camp David, le choix de la paix avec le principal ennemi d'Israël, l'Égypte post-nassérienne.

Ariel Sharon, qui avait pris la mesure de l'impuissance de la force dans le cadre de l'intervention controversée qu'il avait conduite au Liban, avait, à la veille de l'accident de santé qui devait le terrasser, décidé d'amener son pays à renoncer ses ambitions coloniales en Cisjordanie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Meyer Habib. La Judée ne sera jamais une colonie !

M. Jean-Louis Bourlanges. Ces hommes avaient pressenti et pleinement reconnu, pour Yitzhak Rabin du moins, qu'Israël ne trouverait la paix qu'à la condition d'établir avec les États arabes qui l'entouraient, mais aussi avec les hommes et les femmes de Palestine, une relation équilibrée qui supposerait le respect mutuel et le partage des bénéfices de la paix. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

La rupture introduite ces dernières années dans la politique israélienne par les gouvernements successifs de M. Netanyahu n'est certainement pas la cause unique de la situation nouvelle, mais elle y a puissamment contribué.

M. Meyer Habib. Israël est une démocratie : Netanyahu a été élu, que cela vous plaise ou non !

M. Jean-Louis Bourlanges. Le Premier ministre israélien et son gouvernement – construit en rupture avec la tradition laïque et libérale qui a dominé l'histoire intérieure d'Israël depuis sa création – ont paru méconnaître cette vulnérabilité structurelle de l'État hébreu...

M. Meyer Habib. N'importe quoi !

M. Jean-Louis Bourlanges. ...et ont agi comme si le problème palestinien appartenait au passé et qu'il n'y avait plus lieu de prendre en compte les attentes ni de redouter les initiatives issues d'une communauté palestinienne divisée, disqualifiée et, dans ses formes les plus extrêmes – celles du Hamas –, tout simplement achetée par son ennemi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, RE, LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

M. Meyer Habib. Ils sont sortis de Gaza !

M. Jean-Louis Bourlanges. Sur le plan technique, il est clair que M. Netanyahu, qui est sans doute le moins versé dans les affaires militaires de tous les chefs de gouvernement qui se sont succédé à son poste depuis la création d'Israël, n'a pas su maintenir, entre le pouvoir politique, Tsahal et les services de renseignement, l'étroite solidarité nécessaire à une mobilisation de tous les instants de l'appareil sécuritaire sur les bons enjeux.

M. Meyer Habib. Et allez, c'est Netanyahu le responsable !

M. Jean-Louis Bourlanges. À court terme, ces défaillances se sont révélées lourdes de conséquences.

M. Meyer Habib. Oh ! (*Exclamations sur les bancs du groupe Écolo-NUPES.*)

M. Erwan Balanant. Écoutez le discours dans son ensemble !

Mme la présidente. S'il vous plaît, chers collègues !

M. Jean-Louis Bourlanges. L'essentiel est toutefois d'ordre politique. M. Netanyahu a semblé imaginer que l'établissement de relations apaisées et coopératives avec les voisins arabes d'Israël, ce qui était en soi une excellente ambition et se révélera demain fort utile à la quête nécessaire de l'apaisement, pouvait avoir ce pouvoir indirect, mais

précieux à ses yeux, de dispenser Israël de rechercher avec les Palestiniens un accord équilibré et respectueux de leurs attentes et de leurs aspirations profondes.

M. Meyer Habib. Pour aller au suicide !

Mme Sabrina Sebaihi. Ça suffit !

Mme la présidente. S'il vous plaît, monsieur Habib !

M. Jean-Louis Bourlanges. Bien plus, les accords d'Abraham ayant permis aux États arabes d'abandonner les Palestiniens à leur triste sort, le Gouvernement israélien s'est estimé libre d'engager sans risque une relance rampante mais brutale et déterminée de sa politique de colonisation en Cisjordanie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

La politique d'Israël a changé, mais il serait injuste d'attribuer à l'État hébreu le monopole de la nouvelle brutalisation du monde d'où l'horreur du 7 octobre est sortie. Partout, les forces attachées à la modération, à la coopération et à la paix ont été battues en brèche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. André Chassaigne applaudit également.*) Que les Palestiniens aient eu la tentation croissante et suicidaire de se réfugier dans une sorte de nihilisme politique ne peut, hélas, pas nous surprendre.

Une population sans avenir, donc sans espoir, pouvait-elle être tentée par des partis modérés qui n'avaient rien à lui offrir ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

M. Jérémie Patrier-Leitus. Ce que vous dites est scandaleux !

M. Meyer Habib. Et il ose se dire président de la commission des affaires étrangères !

M. Jean-Louis Bourlanges. Les États-Unis ont eux aussi leur part de responsabilité historique dans l'armement du piège, eux qui n'avaient guère encouragé les efforts des Européens en faveur d'un processus de paix fondé sur la quête d'une solution à deux États et qui, à l'initiative de Donald Trump, ont basculé dans le camp des pousse-au-crimen en cassant les accords de Vienne avec l'Iran et en cautionnant le transfert de leur ambassade à Jérusalem. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, RE et Écolo-NUPES.*)

L'Europe, quant à elle, n'a manqué ni de lucidité ni d'imagination dans son obstination à soutenir le seul modèle capable de transformer en partenaires des adversaires de toujours, mais elle s'est révélée incapable de tenir le choc quand le Président Trump avait décidé de sonner la charge contre toute solution d'équilibre et de bon sens – force des analyses, faiblesse des volontés.

Comment, dans ces conditions, ne pas voir que ce sont aujourd'hui les héritiers idéologiques des assassins d'Anouar el-Sadate et d'Yitzhak Rabin qui tiennent ensemble la plume de la tragédie qui s'écrit sous nos yeux ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

M. Meyer Habib. Quand j'entends ça, je suis inquiet pour la France ! Et toute la gauche applaudit, évidemment !

M. Jean-Louis Bourlanges. Que pouvons-nous faire pour aider les peuples en détresse à tracer le bon chemin ? Dans l'immédiat, il faut impérativement veiller à ce qu'une contre-attaque légitime, dès lors qu'elle vise exclusivement à détruire les moyens militaires de l'agresseur, évite les deux écueils majeurs que chacun a clairement identifiés. D'abord le risque d'une escalade incontrôlée pouvant conduire à un

embrasement général. Derrière le Hamas, il y a le Hezbollah ; derrière le Hezbollah, il y a l'Iran ; derrière l'Iran, il y a la Russie et la Chine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, RE, LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*) Rendons, à cet égard, un juste hommage au sang-froid et à l'engagement du président Biden qui, au rebours de son prédécesseur, met indiscutablement tout le poids des États-Unis au service de la modération, de la désescalade, de la libération des otages et du droit à la vie des populations civiles. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

Le deuxième risque majeur est celui d'un anéantissement massif de populations civiles utilisées par les uns comme des boucliers humains et par les autres comme l'exutoire d'une tentation de vengeance...

M. François Cormier-Bouligeon. Il n'y a pas de vengeance, justement !

M. Jean-Louis Bourlanges. ...pour reprendre l'expression préoccupante du Premier ministre israélien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, Écolo-NUPES et GDR-NUPES, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe RE. – Mme Caroline Yadan s'exclame.*)

M. Meyer Habib. Il aurait fallu sauver Hitler, peut-être ? C'est un discours munichois !

M. Jean-Louis Bourlanges. La Première ministre l'a justement rappelé : la France s'est engagée avec force sur cet enjeu essentiel. Au-delà des mises en garde, l'Union européenne doit prendre toutes ses responsabilités pour assurer avec les organisations humanitaires l'acheminement massif des moyens de survie d'une population civile en détresse profonde. Sachons faire de ces gestes forts l'instrument du retour des otages. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

M. Meyer Habib. La haine n'est que dans un seul camp !

Mme la présidente. Monsieur Habib, s'il vous plaît !

M. Jean-Louis Bourlanges. Il est des moments et des lieux où il est criminel de ne pas être au rendez-vous. L'Europe ne se relèverait pas d'être restée passive dans des circonstances aussi dramatiques. (*Mêmes mouvements.*)

Reste à construire un avenir de paix. La tâche est redoutable en raison du mur de détresse et de haine qui sépare aujourd'hui Israéliens et Palestiniens. Aujourd'hui, il est à la fois trop tard et trop tôt pour instituer deux États en terre de Palestine.

M. Meyer Habib. « Terre de Palestine » ? On aura tout entendu !

M. Jean-Louis Bourlanges. Il est en revanche temps – et même grand temps – de commencer à réaliser les conditions qui rendront possible, le moment venu, cette double création. La première de ces conditions, c'est qu'Israël fasse cesser sa politique de colonisation (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe RE*) et reconnaisse enfin que la solution du problème palestinien ne saurait passer par l'exportation, en Égypte, des Palestiniens de l'Ouest et, en Jordanie, des Palestiniens de l'Est.

La seconde de ces conditions consiste à recréer, notamment avec l'appui des États modérés du pacte d'Abraham, une autorité palestinienne active, respectée et capable de prendre à Gaza le relais d'un Hamas en cendres (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES*) et de négocier un statut

respectueux des droits palestiniens. Au-delà du Moyen-Orient, les bonnes volontés existent, comme celle du Brésil, dont la France a eu raison de soutenir le projet de résolution à l'ONU. Il nous appartient de nous associer à leurs efforts. (*Mêmes mouvements.*)

Je m'exprime au nom du MODEM ; je suis donc tenu à une double exigence : tenir un discours équilibré – ce que j'ai fait –...

M. Meyer Habib. Tu parles d'équilibre ! Ce n'est rien d'autre qu'un discours munichois ! (*Exclamations sur les bancs du groupe Écolo-NUPES.*)

M. Jean-Louis Bourlanges. ...et défendre la cause européenne.

Je terminerai en évoquant le rôle essentiel que doit jouer l'Union européenne au service de la paix dans cette région tourmentée mais si proche.

M. Dino Cineri. Le temps de parole est épuisé !

Mme la présidente. Veuillez conclure, cher collègue !

M. Jean-Louis Bourlanges. L'Europe brisée et ruinée s'est reconstruite sur une idée simple et forte, celle qui a guidé la réconciliation franco-allemande : on ne peut trouver la paix avec ses adversaires de toujours qu'à la condition de prendre en compte leurs besoins légitimes. (« Bravo ! » et *applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et GDR-NUPES.*) C'est à l'Europe de convaincre Palestiniens et Israéliens de la pertinence de son logiciel de réconciliation et c'est à la France de convaincre nos partenaires de relever ce défi historique. (*Les députés des groupes Dem, LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES, ainsi que plusieurs députés du groupe RE, se lèvent et applaudissent. – M. Meyer Habib s'exclame.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Boris Vallaud.

M. Boris Vallaud (SOC). C'était le 7 octobre au petit matin, un funeste petit matin d'octobre. On dit parfois l'horreur indicible, mais je crois, au contraire, qu'il est nécessaire de la mettre en mots pour n'en rien oublier et la condamner sans réserve : des femmes et des hommes pourchassés et abattus, sous les balles et les roquettes, au couteau ou dans l'odeur mêlée d'essence et de corps brûlés ; des mères assassinées, des enfants exécutés, des nourrissons décapités, des femmes violées, des vieillards démembrés ; des centaines d'Israéliennes et d'Israéliens enlevés, comme autant de butins humains – qu'ils soient libérés le plus tôt possible !

Trente de nos compatriotes ont perdu la vie ce 7 octobre ; une, au moins, est retenue otage. Et derrière l'horreur et ces crimes abjects, qui n'ont rien à envier aux pires pogroms de la plus sinistre histoire, se profilent des mains assassines, celles des terroristes islamistes du Hamas et de ses alliés, dont le projet même est la destruction d'Israël, et avec elle celle des Juifs. Ce mouvement terroriste doit être condamné, non pas malgré l'attachement à la Palestine, mais précisément au nom de cet attachement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. Julien Bayou applaudit également.*)

Nous avons, à cet instant d'effroi, souffert avec les Israéliens suppliciés. Il n'y a et ne peut y avoir aucune justification à la barbarie. (*M. Meyer Habib s'exclame.*)

Le terrorisme ne libère de rien, il opprime. Et Israël attaqué – nul ne saurait le contester – a le droit à sa sécurité, le droit légitime de se défendre dans le respect du droit international. Mais nous le savons et le redoutons : dans la plaie béante de ces attaques pousse une terrifiante envie de vengeance...

M. François Cormier-Bouligeon. Encore une fois, il n'y a pas de vengeance!

M. Boris Vallaud. ...aussi forte et impitoyable que grandes sont la souffrance et la colère qu'inspire l'abjection du terrorisme islamiste. Pour autant, cela ne doit pas suspendre le jugement ni abolir la raison.

Les images qui nous parviennent de Gaza sont dramatiques : elles montrent des hommes, des femmes et des enfants – plus d'un million déjà selon l'ONU – contraints de fuir les bombes,...

Mme Caroline Yadan. Boucliers humains du Hamas, qui les empêche de sortir!

M. Boris Vallaud. ...alors que la situation humanitaire ne cesse de s'aggraver depuis les coupures de gaz, d'eau et d'électricité. La nourriture et les médicaments manquent. Gaza, asphyxiée depuis des années, est devenue un piège,...

Mme Caroline Yadan. Que fait l'Égypte?

M. François Cormier-Bouligeon. Asphyxiée par le Hamas!

M. Boris Vallaud. ...bombardée au nord et débordée au sud par l'arrivée de réfugiés qui s'entassent devant le poste frontière de Rafah. Les morts, déjà, se comptent par milliers. C'est un « enfer [...] au bord de l'effondrement », selon l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa).

Nous le disons avec la même fermeté, mais avec une exigence plus grande encore parce que nous adressons ce message à une démocratie, au nom de notre humanité commune, du respect du droit international et, aussi, d'une certaine idée de la justice : la riposte du gouvernement israélien ne saurait se transformer en revanche aveugle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)*

M. Meyer Habib. Il n'y a aucune revanche, c'est de la justice!

M. Boris Vallaud. « Ne pas raser, ne pas écraser, ne pas se venger », conjurait il y a quelques jours l'écrivain Dror Mishani. L'armée israélienne doit viser le Hamas, non les Palestiniens. Le peuple palestinien n'est pas le Hamas; les civils palestiniens ne sont pas le Hamas.

Mme Caroline Yadan. Dites que le Hamas les utilise comme boucliers humains!

M. François Cormier-Bouligeon. Que le Hamas les laisse partir!

M. Boris Vallaud. Disons-le, « les enfants ce sont les mêmes », à Gaza ou à Kfar Aza. Chaque vie compte. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)*

La faiblesse de la force, c'est de croire à la force. Israël ne doit pas tomber dans ce piège stratégique et moral. Ne laissons pas le piège du Hamas se refermer!

Mme Caroline Yadan. Alors, laissons le Hamas prospérer!

M. Boris Vallaud. Ne sautons pas avec lui dans l'abîme où il veut nous entraîner! Il ne faut donner aucune victoire au terrorisme, ni celle de la dévastation et de la mort de civils gazaouis,...

M. Meyer Habib. Donc Israël ne doit pas réagir?

M. Boris Vallaud. ...ni celle de représailles aveugles...

M. Meyer Habib. Si elles étaient aveugles, il y aurait 10 000 ou 20 000 morts! *(Exclamations sur quelques bancs.)*

M. Dominique Potier. Tais-toi, Habib!

M. Boris Vallaud. ...et contraires au droit humanitaire comme au droit de la guerre, ni celle d'une haine inextinguible entre Palestiniens et Israéliens, ni celle de la déflagration généralisée et de l'embrassement d'un Moyen-Orient qui n'en a pas besoin. « Ne pas déshumaniser l'autre à un point qui confisquerait notre âme », disait il y a quelques jours Delphine Horvilleur. Ne pas laisser le Hamas gagner à Gaza, même sur un champ de ruines.

C'est pourquoi nous, députés socialistes et apparentés, appelons au respect du droit international et demandons l'ouverture de négociations immédiates pour un cessez-le-feu,...

Mme Caroline Yadan. Bien sûr, vous voulez négocier avec des terroristes!

M. Boris Vallaud. ...comme y appelle António Guterres. Nous réclamons la levée totale du blocus de Gaza, qui est cruel, inhumain, illégal. Nous demandons aux autorités françaises et européennes d'œuvrer, au niveau international, à la création de couloirs humanitaires pour acheminer des secours d'urgence. Il y a urgence pour les Gazaouis! L'Union européenne, soutien indéfectible de la population palestinienne, doit en outre sanctionner les soutiens financiers, matériels, militaires et technologiques du Hamas et du Djihad islamique que sont le Qatar et l'Iran. La France elle-même doit être exemple en la matière.

Dans l'ivresse de la vengeance, en dépit des deuils et des raisons de désespérer, des voix, plus nécessaires que jamais, se font entendre; des voix qui parlent de paix et « dénoncent avec courage le pire dans leur propre "camp" et tentent d'en incarner le meilleur », pour reprendre les mots des Guerrières de la paix; des voix palestiniennes comme Women of the Sun, des voix israéliennes comme Women Wage Peace; des voix de femmes et d'hommes qui, depuis longtemps déjà, refusent le tête-à-tête mortifère des adversaires de la paix, assassins méthodiques des espérances nées des accords d'Oslo. Ces derniers ne se sont jamais remis de la poignée de main, qui nous fit pleurer de bonheur, entre Yasser Arafat et Yitzhak Rabin. Ennemis de la paix, ils agissent comme des machines à découper.

Ces voix courageuses savent et disent que le Hamas ne veut pas de la paix, ni d'un retour à la table des négociations; qu'il se moque des aspirations véritables du peuple palestinien et lui interdit de penser à demain en l'enfermant dans un présent sans avenir. Ces voix courageuses savent et disent aussi que l'Autorité palestinienne, déconsidérée, démonétisée et inaudible, n'a pas été à la hauteur des aspirations de son peuple. Elles savent et disent les dégâts irrémédiables, pour la démocratie israélienne et pour la sécurité du pays, d'un gouvernement d'extrême droite, d'un messianisme ultranationaliste, de la violence politique, de la montée du fondamentalisme, de la colonisation de la Cisjordanie, qui ne s'encombre de rien et tue sans vergogne. La dénonciation sans ambages de ces réalités...

M. Meyer Habib. Arras, c'est donc aussi une colonie! Vous n'avez rien compris à ce qu'est le djihadisme! *(Mme Julie Laernoès s'exclame.)*

M. Boris Vallaud. ...est la condition indiscutable à toute tentative future de mettre en œuvre une sortie du conflit acceptable pour tous. Ces Palestiniens et ces Palestiniennes, ces Israéliens et ces Israéliennes, ces voix agissantes sont le plus bel horizon de notre humanité et notre espoir de paix. Notre place de démocrates, d'Européens qui savent le prix de la guerre et la valeur de la paix, est à leurs côtés.

Au-delà des exigences immédiates de cessez-le-feu et de désescalade qui doivent être défendues par toutes les voies diplomatiques possibles, il est plus urgent que jamais de trouver le chemin d'un dialogue politique pour la relance d'un processus de paix globale, en perdition depuis des décennies, allant au-delà d'accords séparés qui oublient parfois les aspirations du peuple palestinien. Chacun le mesure dans cet hémicycle mais il faut que chacun l'entende, il n'y a pas ici le camp des pro-Palestiniens et celui des pro-Israéliens. Les deux seuls camps qui existent dans ce conflit opposent en réalité celles et ceux qui luttent pour la paix et la justice aux propagateurs de haine et aux fauteurs de guerre.

Députés socialistes et apparentés, nous réaffirmons notre attachement au droit international et à une solution à deux États dans les frontières de 1967, vivant côte à côte dans la sécurité, deux États libres et souverains. Nous disons que le combat contre le terrorisme islamiste doit être partout conduit sans relâche. Nous considérons qu'il n'y aura pas de paix réelle qui ne soit fondée sur la justice et nous condamnons sans réserve la politique de colonisation comme un obstacle à une paix durable et comme une menace *in fine* pour la pérennité même de la démocratie israélienne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – Mme Cyrielle Chatelain applaudit aussi.*)

Nous appelons le chef de l'État et le Gouvernement à œuvrer partout et toujours dans les instances qui permettent de tracer ce chemin de la paix. Il est de la responsabilité de la France de parler d'une voix forte. Nous l'attendons et je crois l'avoir entendue dans cet hémicycle.

Nous, socialistes, devons aussi retrouver le chemin d'un engagement certainement exprimé de manière insuffisante, ces dernières années, auprès de nos camarades israéliens et palestiniens. L'Internationale socialiste, le Parti socialiste, le groupe Socialistes et apparentés contribueront à ces efforts de paix. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Enfin, je veux inviter les Françaises et les Français meurtris par ce drame à faire de leur peine, de leur douleur, de leur indignation, de leur colère, le moteur d'un engagement pour la paix. N'importons pas ici les haines ! Aux États-Unis, dans la même semaine, un enfant de confession musulmane et une femme rabbin ont été tués. L'importation du conflit n'est pas une vue de l'esprit : c'est une menace sérieuse. Nous l'avons connue par le passé. C'est pourquoi nos paroles et nos actes ici, chacun à notre niveau, doivent être exemplaires, pour ne jamais essentialiser un conflit territorial ancien entre Palestiniens et Israéliens, ce qui le transformerait en une guerre irrémédiable entre musulmans et juifs.

M. Dino Cinieri. Bravo !

M. Boris Vallaud. Que personne ne soit renvoyé ici à son identité religieuse ; que chacun se fasse le porteur d'une voix de paix et de concorde ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs des groupes RE, Dem et HOR.*) Oui, sachons cultiver la fraternité et la concorde, qui maintiennent la paix ici et la rendront possible là-bas. Chaque responsable politique devrait faire sienne cette exigence morale. La voix de la France ne peut être que juste est équilibrée. La paix n'est pas une utopie ; elle est pour nous un devoir. (*Mmes et MM. les députés des groupes SOC et GDR-NUPES se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur quelques bancs des groupes RE et Dem. – M. Mansour Kamardine applaudit également.*)

Un député. Quittez la NUPES !

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Marcangeli.

M. Laurent Marcangeli (HOR). Nous avons basculé dans le monde d'après, le monde d'après le 7 octobre, date à laquelle un drame nouveau est venu s'ajouter à la longue liste de ceux qui ont déchiré le Proche-Orient. Ce samedi-là, il y a seize jours, Israël a connu une attaque sans précédent sur son sol : le Hamas a lancé une offensive organisée, coordonnée, visant à prendre en otage le maximum de civils israéliens, lorsque ceux-ci n'étaient pas sommairement exécutés chez eux, parfois par familles entières. Comment ne pas être profondément marqués par les images et les récits de ces exactions ? Elles sont ce que l'humain peut faire de plus immonde.

Ces scènes d'horreur ont été constatées par les délégations de députés qui ont fait le déplacement en Israël ces derniers jours. Je pense en particulier à vous, madame la présidente, et aux collègues qui vous ont accompagnée, notamment Jérémie Patrier-Leitus. Je tiens à vous rendre hommage, à toutes et tous, pour ce déplacement courageux sur un terrain de guerre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem.*) Je tiens aussi personnellement, madame la présidente, à vous apporter mon plus entier soutien face aux attaques intolérables dont vous avez fait l'objet ces derniers jours. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes HOR, RE, LR et Dem. – M. Bertrand Petit applaudit aussi.*)

Madame la Première ministre, au nom du groupe Horizons et apparentés, je veux redire ici que nous condamnons fermement, à l'unanimité et sans ambiguïté, ces actes perpétrés par une organisation terroriste islamiste. Nous sommes solidaires du peuple israélien et de toutes les victimes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR, sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem, ainsi sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. Jérémie Patrier-Leitus. Bravo !

M. Michel Herbillon. Très bien !

M. Laurent Marcangeli. Nos pensées vont aussi aux familles de nos trente compatriotes tués par le Hamas, ainsi qu'aux sept Français qui demeurent portés disparus. Nous pensons à ceux qui attendent, aujourd'hui encore, des nouvelles de leurs proches et nous saluons le travail diplomatique intense réalisé par l'exécutif en vue d'obtenir la libération de nos otages.

En France, hélas, nous ne savons que trop bien ce que ressent un peuple meurtri et endeuillé. C'est pourquoi l'émotion qui nous a saisis à la découverte de ces agissements barbares, similaires en tout point aux méthodes djihadistes, est toujours vive. Face à ce déferlement de violence, cette émotion a d'ailleurs été partagée dans de nombreux pays.

Après la sidération doit venir la lucidité. Afin de prendre toute la mesure des événements de ces deux semaines, je voudrais exposer trois principes qui doivent guider notre compréhension et, surtout, notre action. Le premier, fondamental, est le droit d'Israël à se défendre. Le deuxième principe est un devoir : rester toujours attentif au respect du droit international. Le troisième principe est lui aussi primordial : se garder d'importer ici des conflits qui se déroulent ailleurs.

M. François Cormier-Boulegeon. Très juste !

M. Laurent Marcangeli. Oui, nous réaffirmons le droit d'Israël à garantir sa sécurité, comme tout État souverain attaqué de la sorte. Trop longtemps, des puissances révisionnistes ont voulu mettre fin à son existence. Nous leur répondons que l'État d'Israël est un fait accompli. (*MM. François Cormier-Boulegeon et Jérémie Patrier-Leitus applaudissent.*)

Au cours de l'histoire, la démocratie israélienne a su résister aux attaques de puissances coalisées contre elle. Elle le fait aujourd'hui encore contre les menaces terroristes constantes du Hamas, du Hezbollah et du Djihad islamique. À cet égard, la France doit veiller à prévenir toute extension du conflit aux autres puissances de la région, telles que l'Iran, le Liban ou la Syrie.

Oui, Israël a le droit de se défendre, contre une organisation terroriste qui menace une nouvelle fois son existence. L'attaque du Hamas est un nouveau coup porté à l'idéal démocratique, partout menacé, trop peu défendu. C'est au tour du peuple israélien de défendre la démocratie, cette fois contre des groupes qui obtiennent le pouvoir par la terreur et réduisent des vies civiles au rôle de boucliers humains. Soutenir les Israéliens dans ce combat, c'est aussi servir la cause palestinienne et les perspectives de paix. (*M. Jérémie Patrier-Leitus et Mme Anne-Laurence Petel applaudissent.*)

Une limite s'impose toutefois aux défenseurs des valeurs des démocraties, des droits humains et des libertés publiques : le respect du droit international. La riposte d'Israël a commencé et, force est de le constater, l'escalade fait de plus en plus de victimes civiles. Si l'éradication du Hamas est un objectif souhaitable et souhaité, cette situation ne doit pas empirer.

Le message que nous adressons à nos partenaires, à nos amis et à nos alliés au Proche-Orient doit être clair : la guerre a des règles, qui ne sont pas optionnelles ; les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés (*M. Erwan Balanant et Mme Éléonore Caroit applaudissent*) ; les malades et les blessés doivent être pris en charge ; l'aide humanitaire doit pouvoir opérer librement ; aucun civil, malade, blessé ou aidant ne doit être pris pour cible. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE. – M. Erwan Balanant applaudit aussi.*)

De même, le droit international, par la voix des Nations unies, a condamné à plusieurs reprises l'occupation des territoires palestiniens et le blocus de la bande de Gaza. Alors que les forces israéliennes se préparent à lancer une opération terrestre d'envergure, nous ne pourrions soutenir une occupation prolongée de la Palestine qui éloignerait chaque jour un peu plus la perspective d'une solution à deux États, seule viable à long terme. (*M. Jean-Louis Bourlanges applaudit.*) La riposte légitime doit être mesurée, ciblée, proportionnée ; elle ne doit pas être une punition collective.

Le peuple palestinien, comme le peuple israélien, est un peuple ami de la France. La vérité, c'est qu'aujourd'hui, les deux sont pris en otage par le Hamas.

M. Jean-Louis Bourlanges. Absolument !

M. Laurent Marcangeli. Le Hamas, ce groupe terroriste dont le principal moteur est la haine de l'État hébreu, ne veut pas la paix et ne la voudra jamais. Un groupe qui se vante de détruire des canalisations d'eau pour en faire des roquettes ne veut pas la paix. Un groupe qui kidnappe, viole et tue des civils sans défense ne veut pas la paix. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem.*)

M. Jérémie Patrier-Leitus. Bravo, président !

M. Laurent Marcangeli. Il faut par ailleurs garantir que l'aide humanitaire nécessaire parvienne aux Palestiniens, de façon pérenne. L'arrivée de convois ces derniers jours est une nouvelle que nous saluons, mais qui ne doit pas nous dispenser d'une vigilance accrue quant à l'utilisation qui en est faite : sa distribution ne doit être ni entravée ni détournée.

Si la barbarie du Hamas, les victimes civiles et la situation humanitaire toujours plus critique nous bouleversent, gardons-nous d'importer ici, dans notre pays, les conflits qui ont lieu hors de nos frontières ! Nous devons à tout prix préserver notre unité, car c'est seulement ensemble, en parlant d'une même voix, que nous pourrions porter un message de paix dans cette région du monde.

Je veux ici faire part de ma crainte de voir nos démocraties occidentales vulnérables à cette autre guerre, celle de l'information. Exposés quotidiennement à des images sanglantes depuis deux semaines sur les réseaux sociaux, nous avons tous vu ces corps sans vie, ces enfants kidnappés, circuler sans aucun filtre, sans aucune décence. Malheureusement, les témoignages directs ne suffisent plus, même lorsqu'ils sont nombreux, à attester la véracité d'un événement. Je pense notamment à la controverse sordide qui a suivi les massacres dans les kibboutz à proximité de la bande de Gaza. De sociaux, il ne reste aux réseaux plus que le nom, tant la polarisation des opinions a atteint un degré extrême. En France et dans le monde, deux camps ne se parlent plus, mais s'invectivent à longueur de journée, campés sur leurs convictions respectives. Chacun est persuadé d'être dans le camp du bien, et ce en dépit de toutes les preuves et démonstrations qui pourraient être apportées.

À nous, représentants de la nation, d'être dignes de nos responsabilités et de rejeter cette vision manichéenne. Certains voudraient importer ce conflit sur notre territoire. Refusons-le. Condamnons ceux qui empoisonnent le débat public par des propos simplistes et des généralisations excessives. Faisons bloc face à la recrudescence de l'antisémitisme. Nombre de nos concitoyens de confession juive s'inquiètent, à juste titre, de ce phénomène. Il y a quelques jours encore, une synagogue a été brûlée par des centaines d'émeutiers en Tunisie. Notre ligne est claire : trop souvent, l'antisionisme est le cheval de Troie de l'antisémitisme. La France ne doit rien, strictement rien laisser passer. Les crimes et délits motivés par la haine d'une religion, quelle qu'elle soit, n'ont pas leur place dans notre République et nous saluons la pleine mobilisation du Gouvernement sur ce sujet. (*Applaudissements sur les bancs des groupes HOR, RE et Dem.*)

M. Jean-Louis Bourlanges. Bravo !

M. Laurent Marcangeli. Après l'Ukraine et, plus récemment encore, l'Arménie, nous ne pouvons que constater le retour d'une instabilité globale profonde dont on pensait qu'elle appartenait, depuis la chute du mur de Berlin, à une période définitivement révolue. Nous devons voir cette série d'événements avec acuité : le monde est plongé dans un climat de tensions croissantes et n'est pas loin de rebasculer durablement dans un cycle de violences.

Dans une époque propice à la radicalité, c'est l'honneur de la France de prôner un message de modération et de paix, laquelle ne pourra advenir qu'à la seule condition de la reconnaissance de chacun des États impliqués par tous les autres. Cela implique que l'Autorité palestinienne, seul acteur légitime et reconnu par la communauté internationale, redevienne l'interlocuteur privilégié du gouvernement israélien. Loin des sirènes de l'immédiateté et des excès, ce message est une stratégie de long terme à laquelle notre pays est attaché depuis l'après-guerre. Soyez assurée, madame la Première ministre, que le Gouvernement pourra compter sur le groupe Horizons et apparentés pour continuer de le porter, et mettre tout en œuvre pour que les conditions de la paix soient enfin réunies. (*Applaudissements sur les bancs des groupes HOR, RE et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Cyrielle Chate-lain.

Mme Cyrielle Chatelain (Écolo-NUPES). Je prends la parole avec gravité et avec beaucoup d'humilité après la remarquable intervention du président Jean-Louis Bourlanges, dont je salue la hauteur de vue.

Depuis le 7 octobre dernier, le monde se trouve dans une situation plus inquiétante, plus instable et plus tragique. La communauté internationale est abasourdie par le retour du terrorisme en Israël, frappant la population avec une ampleur inégalée, et par le cycle de violence aveugle qui s'ensuit. La paix, la vie des êtres humains, les valeurs qui fondent le droit international doivent faire face à des ennemis dangereux et puissants, des ennemis qui propagent la haine, qui fantasment et nourrissent de supposées guerres de civilisations. Dans cette situation, que l'on soit législateur ou membre du Gouvernement, il nous faut toujours chercher la mesure, admettre la complexité et préférer la voix de la raison à la démagogie. Souvenons-nous des mots de Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, lorsqu'il a reçu en 1994 le prix Nobel de la paix aux côtés de Yitzhak Rabin, le Premier ministre israélien,...

M. Jérémie Patrier-Leitus. Bientôt, vous citerez le Hamas !

Mme Cyrielle Chatelain. ...et Shimon Peres, son ministre des affaires étrangères. Il déclarait alors : « Si nous ne parvenons pas à nourrir la paix pour qu'elle gagne en force, si nous ne lui donnons pas la possibilité de se développer [...], le pari pourrait être perdu et gaspillé. » Les efforts pour la paix ont été gaspillés.

Le pari de la paix n'a jamais semblé aussi difficile. Le retrait total des colonies en Cisjordanie n'a jamais eu lieu ; au lieu de cela, nous avons assisté à l'accélération sans précédent de son morcellement et la multiplication par quatre du nombre de colons israéliens. Les droits des Palestiniens n'ont jamais été pleinement respectés ; au contraire, ils ont été expropriés de leurs terres, leur circulation a été restreinte et l'accès aux soins a été gravement entravé par le blocus mené par Israël depuis 2007.

M. Jérémie Patrier-Leitus. Vous n'avez toujours pas eu un mot pour les victimes !

Mme Cyrielle Chatelain. Le sentiment d'injustice s'est enraciné. La construction du mur a fini d'éloigner physiquement et psychologiquement les Israéliens et les Palestiniens.

Le processus de paix s'est délité. Tous ceux qui se revendiquaient les partenaires de la paix au niveau international se sont bercés d'illusions en pensant que le conflit israélo-palestinien était devenu secondaire, que les souffrances des Palestiniens s'effaceraient, que la situation se banaliserait. Ils ont finalement détourné le regard. Ils ont échoué. Et soudain, le 7 octobre dernier, le Hamas, ennemi de la paix, a commis une vague d'attentats terroristes sur le sol israélien. Le Hamas a perpétré un massacre de masse : 1 400 morts, un acte de barbarie impardonnable. Des femmes, des enfants, des vieillards ont été exécutés, brûlés vifs. Deux cents civils ont été enlevés et sont toujours séquestrés. La France demande leur libération. Nous l'espérons rapide.

L'ensemble de l'hémicycle s'est levé pour condamner ces massacres et exprimer sa solidarité avec le peuple israélien. Je souhaite lui redire notre amitié et notre compassion face aux souffrances qui l'étreignent. Je veux aussi dire notre admiration pour celles et ceux qui, en Palestine comme en Israël, continuent de croire encore en la paix. Ils seront un élément déterminant pour une paix durable.

Les attaques du Hamas étaient planifiées, préparées et répondent à des objectifs précis : terroriser le peuple israélien et isoler Israël de ses partenaires régionaux. En effet, il est

possible que cette attaque ait été déclenchée pour affaiblir les accords d'Abraham, pour rendre impossible la reconnaissance d'Israël par l'Arabie Saoudite et, *in fine*, rendre impossible la paix au Moyen-Orient.

Par sa vengeance aveugle, le gouvernement israélien tombe dans le piège tendu par le Hamas. Le respect des droits humains est le seul rempart face à la barbarie. Le droit à la légitime défense n'est pas sans limite. Le droit à la légitime défense ne justifie pas de commettre des crimes de guerre. Le droit à la légitime défense ne justifie pas d'affamer 2,3 millions de personnes, dont 1 million d'enfants. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Écolo-NUPES et LFI-NUPES. – M. Philippe Naillet applaudit également.*) Le droit à la légitime défense ne justifie pas de les priver d'eau, de bombarder des écoles ou des postes de secouristes. Cinq mille Palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre, dont au moins 1 900 enfants. Le manque de carburant met en péril le fonctionnement des hôpitaux, les soins apportés aux plus de 14 000 blessés et la vie de 120 nouveau-nés prématurés actuellement en couveuse. En Cisjordanie également, les civils palestiniens font l'objet d'une violence meurtrière. Quarante-vingt-dix personnes ont été assassinées par des colons et par des soldats israéliens depuis le 7 octobre.

Nous condamnons sans réserve les crimes de guerre commis par le gouvernement israélien. Les civils doivent être protégés, point. Il n'y a pas de « mais » possible. Rien ne justifie de faire mourir des innocents, qu'ils soient israéliens ou palestiniens.

M. François Cormier-Bouligeon. Il faut le dire au Hamas !

Mme Cyrielle Chatelain. L'apathie à l'égard de la souffrance de l'autre, la négation de son humanité sont les prémisses des pires atrocités. (*Mme Julie Laernoes et M. André Chassaigne applaudissent.*)

La riposte du gouvernement de Netanyahu est inacceptable d'un point de vue moral et non conforme au droit. La France, dans l'Union Européenne, doit être ferme face au gouvernement israélien. Elle doit réaffirmer l'exigence d'une pause humanitaire et d'un cessez-le-feu. (*M. André Chassaigne applaudit.*) La France doit conserver une voix équilibrée. Aujourd'hui, sa voix est affaiblie. Quoi de plus normal ? Ce week-end, la ministre de l'Europe et des affaires étrangères parle avec ses homologues au Caire tandis que la présidente de l'Assemblée nationale se rend à Tel-Aviv, et leurs paroles nous semblent contradictoires.

M. William Martinet. Tout à fait !

Mme Cyrielle Chatelain. Le Président de la République ne se rendra sur place que demain, bien après ses homologues américain ou allemand. La France est en retard, brouillonne, confuse et par conséquent inaudible.

M. Jérémie Patrier-Leitus et M. Michel Herbillon. Et la NUPES, quand ira-t-elle en Israël ?

Mme Cyrielle Chatelain. Toutes celles et ceux qui interferaient avec la parole de la France en apportant un soutien inconditionnel à la riposte de Netanyahu commettent une faute lourde. Ils fragilisent le chemin vers la paix.

En tout premier lieu, la grandeur de la France doit être de présenter une nouvelle résolution au Conseil de sécurité de l'ONU exigeant une pause humanitaire – cette pause humanitaire qui, grâce au travail des écologistes, notamment, est désormais la position officielle du Parlement européen, adoptée à une très large majorité. (*M. Julien Bayou applaudit.*) La pause humanitaire est l'outil permettant un

arrêt immédiat des bombardements afin de sécuriser la fourniture de biens de première nécessité aux habitants de Gaza; elle doit permettre d'aboutir à un cessez-le-feu. Alors que cette position est aujourd'hui majoritaire à l'ONU, la France doit user de tout son pouvoir diplomatique pour empêcher que les États-Unis n'utilisent de nouveau leur droit de veto à l'encontre du respect de cette pause humanitaire. Elle sera le socle sur lequel nous pourrions bâtir un cessez-le-feu négocié entre l'ensemble des parties.

La France dans l'Union européenne, au nom des valeurs qu'elle défend, doit exiger un cessez-le-feu. Elle doit dépasser son rôle de force facilitatrice du dialogue pour devenir une puissance participant activement à la restauration de la paix.

La France dans l'Union européenne doit appeler à un cessez-le-feu car c'est une position juste et humaniste. Juste, car la communauté internationale a sa part de responsabilité dans la tragédie qui coûte leur vie aux Israéliens et aux Palestiniens; humaniste, car on ne peut laisser mourir des milliers de femmes et d'enfants sans agir.

La France dans l'Union européenne doit appeler à un cessez-le-feu car les risques d'escalade du conflit au niveau régional, et potentiellement au niveau mondial, sont réels.

La France dans l'Union européenne doit appeler à un cessez-le-feu car cette guerre nourrit celles et ceux qui veulent nous entraîner dans une prétendue guerre des civilisations. Elle renforce le poids de la Russie, de l'Iran et de la Chine.

La France dans l'Union européenne doit faire vivre l'espoir de la solution à deux États. Deux États, c'est la seule solution pour permettre à chacun de disposer de sa propre souveraineté alimentaire, énergétique, industrielle et sociale. C'est la seule solution pour permettre aux Israéliens de vivre en sécurité et aux Palestiniens de vivre libres.

Nous avons abandonné cette solution d'espoir. Nous avons perdu le chemin de la paix. Il est temps de le retrouver. La voix de la paix doit pouvoir s'exprimer dans les rues françaises. La voix de la solidarité avec le peuple palestinien doit pouvoir s'exprimer librement. La liberté d'expression et la liberté de manifestation sont indispensables au bon fonctionnement d'une société démocratique. Les interdictions de manifestation, arbitraires et sélectives, doivent absolument cesser. Si, hier, à Paris, le rassemblement a pu se tenir place de la République – et je m'en réjouis –, samedi, en Isère, le rassemblement avait été interdit par un arrêté préfectoral.

La France doit être la voix de la paix. C'est ainsi que nous honorerons la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour la paix et qui avaient mis en nous leur espoir pour continuer leur combat. Déjà en 1994, Yitzhak Rabin déclarait: « Il n'y a qu'un seul moyen radical de sanctifier la vie humaine. La seule solution radicale est une paix réelle. ». C'est le courage inouï de ce message qui lui coûtera la vie quelques mois plus tard. Alors, soyons les partisans de la paix. Oui, nous le savons, le chemin sera long et difficile. Il exige un engagement sans faille, il exige d'être sans ambiguïté, il exige un travail diplomatique acharné. Un processus pour aboutir à la création de deux États, pour que chaque enfant – enfant d'Israël, enfant de Palestine – puisse vivre sa vie, vivre ses rêves à l'abri de la haine et de la mort.

La paix n'est pas une invocation naïve. Elle est l'une des plus hautes réalisations de l'humanité, mais aussi l'une des plus fragiles. La paix n'est pas un acte de foi. Elle est un acte de courage. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Écolo-*

NUPES, LFI-NUPES, SOC et GDR-NUPES. – M. Philippe Brun se lève pour applaudir. – M. Frédéric Petit applaudit également.)

Mme la présidente. La parole est à M. Fabien Roussel.

M. Fabien Roussel (GDR-NUPES). Depuis ce terrible samedi 7 octobre, l'humanité a sombré dans l'horreur et la barbarie du terrorisme avec des actes de torture, des mises en scène que nul ne pouvait imaginer. Ce jour-là, 1 400 Israéliens, des vieillards, des jeunes, des femmes, des femmes enceintes, des enfants, des bébés, ont été délibérément tués, sauvagement assassinés. Les témoignages qui arrivent chaque jour de ce massacre à l'encontre de civils israéliens soulèvent le cœur. Nous pensions le XXI^e siècle débarrassé des horreurs du siècle dernier. Hélas, il s'écrit encore avec le sang d'innocents. Hélas, des hommes sont encore capables du pire. L'humanité n'a rien retenu de son passé.

À cette barbarie, le gouvernement d'Israël répond par un déluge de feu, par un blocus total, par une punition collective qui s'abat sur les 2,5 millions de civils gazaouis, sur les écoles, les centres de santé, sur les personnels de l'ONU et des ONG, mais aussi sur les otages retenus, dont nos compatriotes. C'est la démesure dans l'horreur. À la haine du Hamas, organisation islamiste terroriste, répond la haine d'un gouvernement israélien d'extrême droite.

La haine, toujours la haine. Je pense en cet instant avec émotion à la barbarie de la seconde guerre mondiale, à notre histoire nationale, à nos aïeux qui se sont engagés dans la Résistance contre l'occupant nazi sans jamais s'en prendre à des civils, aux vingt-sept otages de Châteaubriant, fusillés le 22 octobre 1941. Parmi eux se trouvait le jeune Guy Môquet, âgé de 17 ans, à qui nous avons rendu hommage hier après-midi et qui avait écrit: « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les vingt-sept qui allons mourir ! »

Être digne d'eux et de notre histoire, c'est être présent aujourd'hui pour apporter toute notre solidarité au peuple israélien, meurtri dans sa chair; c'est être aux côtés des trente familles de nos compatriotes tués; c'est tout faire pour exiger la libération des otages retenus actuellement à Gaza. Être digne d'eux, c'est aussi avoir les mêmes larmes, la même émotion, la même colère face aux 4 400 civils palestiniens tués – dont 1 800 enfants, des vieillards, des jeunes, des femmes, parfois enceintes, des bébés –, tous morts sous les bombardements aveugles de l'armée israélienne.

Nous ne pouvons pas avoir d'indignation sélective. Notre émotion et notre colère doivent être les mêmes pour chaque enfant qui meurt aujourd'hui en Israël ou en Palestine. Chacun a besoin de sécurité, d'eau, d'électricité, de soins, d'école.

C'est pourquoi nous demandons que la France appelle à un cessez-le-feu immédiat et condamne sans réserve l'opération qui a cours dans la bande de Gaza, où plus de 2 millions de civils palestiniens sont pris au piège avec les otages israéliens, où l'aide humanitaire arrive au compte-gouttes, où des bâtiments civils, comme ceux de l'ONU, sont détruits, ainsi que 20 000 logements, et où vingt-neuf membres des personnels de l'ONU figurent parmi les victimes.

Le droit à la légitime défense du gouvernement d'Israël n'autorise pas les crimes de guerre. Face à ces morts, à ces images insoutenables qui arrivent en France, la haine passe les frontières et s'invite dans notre pays. Les prémices des pires affrontements sont déjà visibles sur notre sol national; ne les laissons pas s'installer. Nul ne doit être stigmatisé, insulté ou

menacé, qu'il soit juif, arabe ou musulman. Le racisme et l'antisémitisme n'ont pas leur place dans notre pays, et les propos faisant l'apologie du terrorisme encore moins.

M. Jérémie Patrier-Leitus. Dites-le à la NUPES !

M. Fabien Roussel. C'est pourquoi, plus que jamais, les voix de la paix doivent pouvoir s'exprimer. Les rassemblements pacifiques qui s'élèvent contre l'ensemble de ces crimes, qui dénoncent le terrorisme et appellent à la paix, au cessez-le-feu, à la fin du blocus criminel et à l'ouverture de négociations pour qu'enfin un État palestinien puisse voir le jour aux côtés d'un État israélien, ne peuvent être interdits. Chaque parole compte, chaque décision pèse.

Nous avons donc, madame la Première ministre, besoin d'entendre votre gouvernement s'exprimer d'une voix forte en direction des peuples du Proche-Orient, une voix qui condamne le terrorisme mais aussi la vengeance criminelle du gouvernement Netanyahu. Vous avez commencé à le dire aujourd'hui : faire gagner la paix et rejeter la haine, c'est faire respecter le droit et la justice. Par le passé, la France a su prendre toutes ses responsabilités, comme lorsque Jacques Chirac refusa de participer à l'invasion de l'Irak et de s'aligner derrière une opération vengeresse des États-Unis – opération qui a d'ailleurs totalement déstabilisé la région en l'espace de trente ans.

De même, la France doit agir auprès de l'Union européenne afin qu'elle aussi fasse preuve de fermeté et appelle au cessez-le-feu, pour mettre fin à la spirale de la guerre et au blocus criminel contre Gaza. Le chaos n'a jamais été dans l'intérêt des peuples, et condamner une population à vivre dans une prison à ciel ouvert,...

M. François Cormier-Bouligeon. Les géôliers, c'est le Hamas, monsieur Roussel !

M. Fabien Roussel. ...en subissant un blocus provoquant la misère et la pauvreté, comme c'est le cas depuis seize ans à Gaza, l'est encore moins !

M. François Cormier-Bouligeon. Seize ans de pouvoir du Hamas !

M. Fabien Roussel. Seize ans de blocus ! N'est-ce pas sur ce terrain que se développent le terrorisme et l'islamisme radical ? N'est-ce pas ce qui a conduit, comme dans un miroir, à l'arrivée au pouvoir, en Israël, des mouvements d'extrême droite les plus racistes et les plus fondamentalistes ?

Oui, la France est certainement responsable d'avoir mis de côté, ces dernières années, la question palestinienne. Notre responsabilité est d'autant plus grande que le risque d'embrassement est là, sous nos yeux. Dans les pays arabes, la colère monte autant contre le siège de Gaza et le massacre de masse des Palestiniens que devant la passivité du monde occidental. Y aurait-il deux poids, deux mesures en matière de violation du droit international ?

Madame la Première ministre, il est temps d'agir, de passer du temps de la seule émotion à celui de la condamnation et de l'action ! Il est temps de demander le respect de ces dizaines de résolutions de l'ONU qui ont été adoptées mais jamais appliquées.

M. Marcellin Nadeau. Oui !

M. Fabien Roussel. Je pense en particulier à toutes celles qui appellent à la fin de l'occupation, de la colonisation et à une solution à deux États. C'est la position historique de la France, que vous avez rappelée ! Nous vous demandons de franchir un pas en ce sens et de reconnaître l'État de Palestine, comme l'a fait ici même notre assemblée, le 2 décembre

2014, en votant à la majorité la résolution n° 439. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR-NUPES et Écolo-NUPES.* – *Mme Pascale Martin et MM. Karl Olive et Stéphane Vojetta applaudissent également.*)

Oui, il faut imposer le respect du droit, mettre fin à des décennies de duplicité et d'amnésie coupable de la communauté internationale sur la question palestinienne. M. Bourlanges l'a dit tout à l'heure : quelle erreur de croire qu'un tel oubli pourrait effacer l'aspiration d'un peuple à vivre libre !

Sur nous tous pèse désormais la responsabilité d'imposer une voie politique, qui, aussi étroite soit-elle, reste la seule possible pour que les peuples israélien et palestinien puissent coexister en paix et en sécurité. À l'heure où nous n'avons jamais été aussi proches d'un conflit généralisé, qui emporterait toute la région en mettant directement aux prises l'Irak, Israël et les États-Unis ; à l'heure où les autorités iraniennes excitent la colère des populations et téléguident des mouvements terroristes contre l'État hébreu et ses alliés, nous demandons que la France, membre du Conseil de sécurité des Nations unies, exprime sa propre voix, en toute indépendance, et appelle à un cessez-le-feu immédiat. Nous demandons qu'elle porte ce flambeau de la paix et renoue avec une politique diplomatique qui respecte tous les peuples de la région, et qu'elle agisse avec fermeté pour empêcher l'embrassement global du Proche et du Moyen-Orient, qui créerait les conditions des pires affrontements.

Madame la Première ministre, les députés communistes et ceux du groupe GDR, qui se sont toujours battus pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui dénoncent depuis tant d'années l'occupation subie par le peuple palestinien, et qui réclament depuis toujours une solution à deux États pour ces deux peuples, afin qu'ils puissent vivre en paix, continueront de s'engager en faveur de cette solution, pour la paix entre les peuples israélien et palestinien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.* – *MM. Jean-Paul Mattei et Frédéric Petit applaudissent également.* – *Plusieurs députés du groupe GDR-NUPES, continuant d'applaudir, se lèvent.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Benjamin Saint-Huile.

M. Benjamin Saint-Huile (LIOT). Lorsqu'il s'agit d'évoquer la situation au Proche-Orient, malheureusement, la parole publique oublie souvent la mesure, l'intelligence et la raison pour convoquer – à tort – postures, outrances et passions. Dans ces temps si profondément bouleversés, ne comptez pas sur moi ni sur les membres de mon groupe pour participer à l'affaissement du débat public. Nous sommes ici, à l'Assemblée nationale, en tant qu'élus de la nation, pour dire ce que nous croyons être juste et sage, s'agissant du rôle que doit jouer la France.

Il y a des priorités immédiates et des priorités à long terme. La priorité absolue, c'est la désescalade ; c'est la libération espérée des otages ; c'est l'acheminement effectif de l'aide humanitaire, notamment dans la bande de Gaza. Les priorités à long terme, celles qui nous obligent tous, au-delà des clivages partisans, ce sont la lutte contre le terrorisme et la construction effective du processus de paix. Cela nous astreint à faire preuve de mesure, à choisir les mots que nous employons, à caractériser les faits.

Le 7 octobre dernier, une attaque terroriste sans précédent a conduit à l'assassinat de plus de 1 400 personnes en Israël ; elles n'avaient pour défaut que d'être israéliennes. C'est cela qu'il faut dire avec clarté : c'est cette inacceptable réalité qu'il nous faut nommer pour ensuite pouvoir la combattre. Ce

7 octobre, le Hamas, organisation terroriste, a perpétré un attentat de masse, qui produira inmanquablement une déflagration dans le monde entier. La question qui nous est posée, à nous qui sommes issus d'une grande démocratie, est la suivante : une démocratie attaquée a-t-elle le droit de se défendre ?

M. Jérémie Patrier-Leitus. Eh oui ! Qu'en dit la NUPES ?

M. Benjamin Saint-Huile. Nous le savons, puisque nous comptons parmi ceux qui ont été touchés par des attentats terroristes : la réponse doit être à la hauteur des exigences de la situation ; elle doit être proportionnée, conforme au droit international et humanitaire. Nous savons, parce que nous en avons – comme d'autres – fait l'expérience, que ni la rage ni l'aveuglement ne peuvent construire des réponses adaptées. Nous savons aussi que le droit à la sécurité, pour Israël, pour les Israéliennes et pour les Israéliens, sera, quoi que veuillent certains, conditionné à la reconnaissance effective de l'État de Palestine. Nous savons depuis trop longtemps que le chemin de la paix, espéré par toutes celles et tous ceux qui regardent la situation au Proche-Orient de manière responsable, dépend de la capacité à construire une réponse à l'urgence de la situation palestinienne. Nous savons que nous avons une responsabilité collective, qui doit se faire jour par l'intermédiaire des Nations unies. Il ne s'agit pas d'opposer les souffrances ni de tenir une comptabilité macabre qui viendrait faire penser que certaines morts ont plus de poids que d'autres. Les souffrances doivent toutes être entendues, leur expression est légitime. On ne peut accepter le massacre de civils israéliens par le Hamas, mais on ne peut accepter qu'en réponse, des civils soient sacrifiés à Gaza.

Nous devons faire entendre la parole de la France, et nous devons dire les choses avec netteté : vouloir la sécurité pour Israël et pour les Israéliens, c'est aussi pointer du doigt l'importance du tournant politique qu'a constitué l'arrivée au pouvoir de Benyamin Netanyahu. À ce moment, nous n'avons pas été aussi clairs que nous le sommes aujourd'hui ; nous n'avons pas dit assez clairement que la reprise de la politique de colonisation, la négation même de ce qu'est la Palestine par certains colons, ainsi que l'entrée au gouvernement Netanyahu de forces politiques d'extrême droite, conduiraient forcément à une situation inextricable.

Nous devons le dire avec force, dans un monde où les radicalités font plus de bruit que la mesure : nous avons éminemment besoin de modération, tant du côté de l'Autorité palestinienne, qu'il nous faut refonder, que de celui d'Israël. Parce que nous sommes la France, un grand pays démocratique, nous sommes aux côtés d'Israël attaqué en son cœur, mais nous sommes également aux côtés des populations civiles qui sont les premières victimes de ce qui se passe, et aussi, naturellement, aux côtés des Palestiniens qui vivent dans cette prison à ciel ouvert que tant, avant moi, ont décrite.

M. Jérémie Patrier-Leitus. C'est la faute du Hamas !

Mme Michèle Tabarot. C'est le Hamas ! Les géoliers, ce sont des Palestiniens !

M. Benjamin Saint-Huile. La France a un rôle majeur à jouer à l'échelle internationale. Nous devons retrouver notre capacité à accompagner fermement notre allié qu'est l'État israélien, tout en disant, avec tout autant de force et de clarté, que la sécurité du monde passe par la capacité du concert des Nations unies à construire le chemin de la paix, qui est plus difficile, plus exigeant et sans doute plus long que celui des postures, et des caricatures utilisées par certains. Le dire, c'est se battre pour faire en sorte que, dans un monde si tourmenté, la désescalade soit au cœur des

actions du Président de la République et de la diplomatie française. C'est ainsi que nous garantirons la sécurité des ressortissants français qui sont encore, à l'heure où nous parlons, bloqués à Gaza ; c'est ainsi que l'aide humanitaire parviendra jusqu'aux populations civiles, principales victimes du conflit.

Mesdames et messieurs, la situation au Proche-Orient nous oblige tous. Nous devons mesurer l'écho des discours qui sont tenus ici, en France. Le pays des Lumières, c'est celui qui se doit d'éclairer le chemin de l'avenir en exhortant particulièrement à la tolérance, au respect de la différence et au vivre ensemble.

Dans certains coins du monde, il est devenu presque impossible aux différences de cohabiter les unes avec les autres. C'est dans la justice, le droit et la sagesse que nous construisons une perspective de paix, la seule souhaitable pour notre monde. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe GDR. – MM. Erwan Balanant et Julien Bayou applaudissent également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Mathieu Lefèvre.

M. Mathieu Lefèvre (RE). Dans l'une des petites maisons du paisible kibboutz de Be'eri dans laquelle je me suis rendu hier avec vous, madame la présidente, ainsi qu'avec le questeur Ciotti et Meyer Habib, une photo du sourire, une photo de la joie d'une famille décimée était encore debout malgré le désastre. Les sourires persistaient, malgré l'odeur de mort et les traces de sang qui maculaient le sol. Cette odeur et ces sourires continueront à nous hanter pendant de nombreuses années, et nous serons ici pour en témoigner aussi longtemps que nécessaire.

Nous n'y sommes pas allés « camper », contrairement à ce qu'a dit M. Mélenchon depuis les profondeurs antisémites abjectes de l'histoire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem, HOR et LR.*)

Mme Nadège Abomangoli. Aucun argument ! C'est de la calomnie !

M. Mathieu Lefèvre. Nous sommes venus nous incliner devant l'indicible et devant la douleur du peuple d'Israël, ce qu'auraient dû faire tous les républicains de ce pays.

Des enfants égorgés, des femmes éventrées, des familles brûlées vives ou déchirées par l'attente insupportable de leurs proches retenus en otage : les mots ne parviennent pas et ne parviendront jamais à rendre compte de la barbarie islamiste.

Nous devons tous rendre hommage à notre présidente Yaël Braun-Pivet d'avoir eu le courage d'en témoigner car rien ne serait pire que l'oubli. (*Mêmes mouvements.*) Nous vous disons, madame la présidente, que nous sommes indéfectiblement à vos côtés et que l'histoire condamnera lourdement ceux qui font résonner ces heures sombres. Nous vous témoignons notre soutien affectueux et l'immense respect qu'impose votre dignité face aux petits profiteurs de l'antisémitisme électoral. (*Mêmes mouvements.*)

M. Maxime Minot. Exact !

M. Mathieu Lefèvre. Permettez-moi d'avoir une pensée singulière pour les victimes françaises de cette attaque ignoble, comme pour les otages retenus dans une attente insoutenable. Nous pensons à eux et à leurs proches. Nous leur disons que la France est à leurs côtés et qu'elle ne les abandonnera jamais.

Face à cet acte de barbarie, à ce que nous n'avons pas peur d'appeler un pogrom, à la haine du peuple juif et à la volonté de destruction de son État, nous disons le soutien indéfectible que nous devons à Israël, à son peuple, à sa sécurité et à son devoir de la défendre.

Face à cet acte de barbarie, les mots ont un sens et les silences sont coupables. Notre responsabilité est, dans le débat public, de nommer les choses. Oui, nous faisons face à un groupe terroriste barbare, pas à des forces armées palestiniennes. Mettre sur le même plan une organisation terroriste islamiste et la plus grande démocratie du Proche-Orient est une faute morale et politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – M. Jérémie Patrier-Leitus applaudit également.*) La pire façon de soutenir le peuple palestinien ne serait-elle pas de le confondre avec ces barbares ?

M. Jean-René Cazeneuve. Ils ne sont plus là, les LFI ! Où sont-ils ?

M. Mathieu Lefèvre. Nous le disons sans ciller : le monde ne sera pas en paix tant que la vie d'un Israélien sera en danger et tant que demeurera en vie le dernier des terroristes islamistes. Nous le disons non moins clairement : toutes les mesures qui permettent d'aider et d'épargner les civils et les journalistes à Gaza doivent être prises (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et LR*), et l'honneur d'une grande démocratie comme Israël est de respecter le droit humanitaire international. La France veillera à ce respect, comme elle l'a toujours fait.

Mes chers collègues, je vous le dis non moins solennellement : ceux qui sont incapables d'accoler le mot « terroristes » à ces hordes de barbares, ceux qui ont qualifié de « force de résistance » les meurtriers des rescapés des camps qui avaient échappé à leurs bourreaux nazis mais qui n'ont pas échappé aux islamistes (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE*), ...

M. Maxime Minot. Quelle honte ! Ça donne la nausée !

M. François Cormier-Bouligeon. La honte sur LFI !

M. Mathieu Lefèvre. ...ceux qui ont parlé du « parti de l'étranger », ceux-là ont sali la République, la voix de la France et son histoire. Ils portent une lourde responsabilité dans le risque d'importation du conflit sur notre sol. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Mme Michèle Tabarot et M. Jérémie Patrier-Leitus applaudissent également.*)

À cet égard, je voudrais dire aux Juifs de France que nous sommes plus que jamais à leurs côtés, que la lutte contre l'antisémitisme est le combat de la nation tout entière et que la réponse de l'État sera implacable face à la moindre attaque, insulte ou menace envers nos compatriotes de confession juive. Permettez-moi de saluer le travail courageux de nos forces de l'ordre qui risquent leur vie pour protéger la nôtre, pour protéger nos écoles et nos lieux de culte, sous l'autorité du ministre de l'intérieur et des outre-mer. Nous savons ce que nous leur devons et nous pensons à eux.

Oui, nous serons toujours à leurs côtés pour affirmer que l'antisionisme est devenu l'un des pires oripeaux de l'antisémitisme, celui qui fait droit à une forme d'antisémitisme démocratique parce qu'il se drape dans sa pseudo-dignité antiraciste. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE. – M. Jérémie Patrier-Leitus applaudit également.*) Tous les républicains de ce pays le combattront partout : dans les écoles, sur les réseaux sociaux, dans les universités et dans les consciences. L'antisémitisme, mes chers amis, c'est aussi le sismographe des maux de notre société.

M. Erwan Balanant. Exactement !

M. Mathieu Lefèvre. S'il gangrène autant de consciences, disons-le clairement, c'est d'abord parce qu'il est légitimé par de trop nombreux discours politiques. En ce qui concerne le Rassemblement national, nous attendons toujours la condamnation des prises de position familiales. (« *Très bien !* » sur plusieurs bancs du groupe RE.)

M. Maxime Minot. C'est un peu hors sujet !

M. Mathieu Lefèvre. Quant aux mots de M. Mélenchon, ils ne sont, hélas ! que le dernier épisode d'une dérive communautariste éhontée, le dernier avatar d'une série de coïncidences qui n'ont plus rien de hasardeuses : le tweet de Mme la présidente Panot sur la rafle du Vel' d'Hiv, l'accueil de M. Salah Hamouri à l'Assemblée nationale, la rencontre avec M. Corbyn, la proposition de résolution accusant Israël de pratiquer un régime d'apartheid.

Cette mascarade n'a que trop duré. Face à elle, nous, européens et républicains convaincus, nous continuerons à rester unis, à emprunter le seul chemin qui vaille, celui de la République. Nous ne tomberons jamais dans le piège de la division.

Ce chemin, c'est celui que nous devons continuer à emprunter ensemble – autorités religieuses, société civile, élus – sans stigmatiser, sans confondre islam et islamisme, sans céder à la terreur que recherchent ceux qui rêvent de nous désunir. Nous continuerons à l'emprunter avec tous les Français qui savent que ce qui se joue actuellement, c'est une part de notre liberté et de notre métier d'homme. De Sdéro à Arras en passant par Bruxelles, c'est le même ennemi de nos démocraties et de nos valeurs que nous devons affronter jusqu'à la mort et qui porte un nom : le terrorisme islamiste. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE et HOR.*)

M. François Cormier-Bouligeon. Très bien !

M. Mathieu Lefèvre. Nous le devons à Samuel Paty et à Dominique Bernard car nous savons qu'en France comme en Israël, les Lumières ne s'éteignent jamais.

Enfin, la condamnation des crimes terroristes du Hamas et l'urgence de la situation n'excluent pas de penser à la suite et de réunir dès que possible toutes les conditions d'une perspective politique pour une paix durable au Proche-Orient. Ces conditions, nous les connaissons tous : la garantie absolue de la sécurité de l'État d'Israël et la création d'un État palestinien.

Depuis le début du conflit, le Président de la République est – avec Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères – l'un des leaders mondiaux les plus impliqués dans la recherche d'une solution immédiate à la crise comme dans celle d'une démarche politique à plus long terme. La voix de la France compte au Proche-Orient. Nous nous honorerions en faisant tout pour la soutenir afin de tenter d'éviter l'embrassement de la région, grâce à l'implication du Président de la République et à la position que celle-ci lui confère dans le monde.

Le seul chemin qui vaille est celui de l'unité. Soyons unis pour aider le Président de la République dans ses efforts, pour retrouver le seul chemin possible, celui du dialogue et de la paix. La division est l'amie de la haine. Dans les moments de gravité qui fondent son destin, notre grande nation a su transcender les clivages pour dépasser les obstacles que l'histoire a mis sur son chemin. Puisse-nous, républicains de ce pays, y parvenir ensemble. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Marine Le Pen.

Mme Marine Le Pen (RN). Il y a quelques semaines encore, Israël et certains pays arabes avaient entrepris de se mettre en route vers une normalisation de leurs relations, faisant naître l'espoir de la paix dans cette région du Proche-Orient, berceau de plusieurs civilisations, mais aussi théâtre de bien des luttes armées. Malheureusement, pour une organisation terroriste islamiste, le Hamas, sans doute soutenue par des régimes guidés par la haine d'Israël, cette promesse d'apaisement était insupportable.

Le 7 octobre dernier, cette terre du Proche-Orient, celle d'Israël, a une nouvelle fois été baignée par le sang de plusieurs centaines d'innocents – bébés, femmes, hommes et vieillard israéliens, et trente de nos compatriotes. Depuis plus d'un demi-siècle et les atrocités de la Shoah, le peuple juif n'avait pas connu un tel massacre. S'il appartiendra aux instances internationales compétentes de dire si ces atrocités sont des crimes contre l'humanité, il est certain que ces attaques sont un crime contre les hommes et contre la paix, et, pour cela, elles devaient être condamnées sans réserve par tous ceux qui sont attachés à la vie, à la justice et à la dignité.

Les conséquences de cette attaque sont multiples. La première est la riposte d'Israël, qui est tout à fait légitime. Comme l'a rappelé l'ONU à de multiples reprises, Israël a le droit de se défendre. Pour ma part, je considère même que c'est un devoir de l'État israélien de défendre sa population.

Ce droit à se défendre n'est bien sûr pas inconditionnel ; il doit s'appliquer dans le respect du droit international et des droits de l'homme. À nous, Français, le statut démocratique de l'État israélien apparaît comme une première garantie du respect par Israël de ce droit.

Si la riposte d'Israël est légitime, la protection de la population civile de Gaza l'est aussi. Je ne peux qu'être soulagée par les images montrant des camions apportant des vivres aux populations de Gaza. En effet, le Hamas n'est pas la Palestine – vous avez eu raison, madame la Première ministre, de le rappeler.

Je reconnais bien volontiers qu'il est complexe de protéger les civils : le Hamas, toujours plus enclin à l'ignominie, se sert de la population civile comme d'un bouclier humain. La grandeur de l'armée d'Israël sera précisément de respecter ces règles que les terroristes du Hamas ont, eux, honteusement et lâchement bafouées.

Voilà, chers collègues d'extrême gauche, ce qui différencie la civilisation de la barbarie.

M. Fabien Roussel. Venant de l'extrême droite, c'est gonflé !

Mme Marine Le Pen. Voilà ce qui différencie une armée régulière d'une organisation terroriste. Voilà pourquoi on demande à des terroristes non pas de cesser le feu, mais de déposer les armes et de libérer les otages. C'est tout.

Cette attaque sera, je l'espère, l'occasion d'une prise de conscience mondiale que l'islamisme est un fléau à combattre de toute urgence. L'assassinat de Dominique Bernard – ce professeur qui s'ajoute à la longue liste des victimes d'attentats en France – ainsi que les attentats déjoués récemment par nos services sont là pour nous rappeler que l'urgence est bien réelle pour nous, Français. Cette lutte contre le terrorisme islamiste doit commencer par l'interdiction des idéologies islamistes sur notre sol. (*Mme Béatrice Roullaud applaudit.*) À cet effet, j'ai un texte prêt à être soumis au vote, comme vous le savez, madame la Première ministre.

Pour en revenir au sujet qui nous réunit aujourd'hui, permettez-moi de vous présenter en quelques mots ma vision du rôle de la France.

Par ses liens historiques et stratégiques, la France est bien placée pour entretenir des relations avec tous. Elle l'est naturellement à Beyrouth, au Caire, à Abou Dhabi. Elle pourrait le devenir à Rabat, à Koweït City et à Mascate, si elle le voulait. Elle doit le devenir à Ankara, à Doha, à Damas et à Téhéran. Elle doit le redevenir à Moscou et à Pékin. Ce rôle d'intermédiation, flexible et créatif, elle le jouait à merveille. Elle ne l'incarne plus, au désespoir de nombre des pays que je viens de citer et d'autres sur le continent africain, qui n'est pas l'objet de ce débat.

Pourquoi la voix de la France est-elle si désespérante dans cette région tout particulièrement ? Elle l'est parce que sa diplomatie a perdu de vue la nécessité de maintenir son indépendance, son équidistance et sa constance.

La France ne peut porter sa voix que si elle adopte une posture non alignée. Elle peut et doit offrir une alternative solide et crédible au tête-à-tête avec les puissances extra-régionales. Dialoguant avec tous, connaissant chacun, disposant d'une force armée souveraine prête à l'emploi pour épauler ses alliés, la France est clairement à sa place dans ce rôle-là depuis des siècles.

Ce rôle, elle l'a tenu avec courage en 2003, lorsque les néoconservateurs américains ont voulu remodeler la région par la force en jouant les apprentis sorciers, ce qui a durablement déstabilisé le Proche-Orient. Seule la France a dit non, et elle a eu raison. Ce rôle, elle l'a abandonné en 2011, lorsque Nicolas Sarkozy a attaqué la Libye, provoquant un formidable appel d'air profitant aux terroristes et aux réseaux de passeurs de migrants.

Mme Béatrice Roullaud. Eh oui !

Mme Marine Le Pen. Ce rôle, elle l'a oublié durant les printemps arabes, où elle a cru que l'islamisme serait soluble dans la démocratie, ce qui s'est payé par des vagues d'attentats en France.

Après six ans de mandat d'Emmanuel Macron, nous ne pouvons que regretter le délitement de notre diplomatie. J'y vois deux causes.

La première est d'avoir accepté de laisser l'Union européenne mettre en œuvre sa propre diplomatie. Le dernier voyage en Israël de Mme Ursula von der Leyen – l'alliée des Républicains, devenue aussi celle de la majorité – a une nouvelle fois souligné l'ineptie de cette stratégie.

La deuxième raison est que la liste des pays avec lesquels Emmanuel Macron ne parle plus avec efficacité s'allonge avec le temps. Le Président de la République ne parle plus avec le Maroc ; il s'est fourvoyé dans une alliance algérienne par nature stérile ; il néglige la Tunisie ; il ne s'appuie pas assez sur l'Égypte, qu'il a même critiquée en public en janvier 2019, ni sur les Émirats arabes unis, partenaires stratégiques dont il faut saluer l'engagement ferme contre le frémisme, alors que la France est si laxiste à son égard ; il ignore les capacités de médiation d'Oman et du Koweït ; il a perdu le contact étroit que la France avait avec le Qatar ; il ne dialogue ni avec la Syrie ni avec l'Iran – deux pays avec lesquels le monde arabe a pourtant normalisé ses relations diplomatiques ; il tance inutilement le Liban ; et il ignore souvent deux puissances, la Russie et la Chine,...

M. Stéphane Vojetta. Vous, vous ne les ignorez pas, c'est sûr !

Mme Marine Le Pen. ...pour au bout du compte s'aligner trop souvent sur les seuls États-Unis.

Dans ce désert, qu'est devenue sa diplomatie régionale, où sont les vrais alliés de la France, ses relais et ses réseaux d'influence? Sans eux, la voix de la France est inaudible. Pire: sans eux, la France n'anticipe pas les attentats. Je l'ai dit durant la campagne présidentielle: le sectarisme de la diplomatie française actuelle met directement les Français en danger. Cette diplomatie du déni est une erreur lourde que la France a payée cher. Dialoguer avec un État n'implique pas d'approuver son régime, mais couper irrémédiablement le contact avec lui mène à l'impasse et à l'impuissance.

Mme Béatrice Roullaud. Eh oui!

Mme Marine Le Pen. De même, dialoguer avec son seul standard de valeurs en tête conduit à l'incompréhension des situations et à la même impuissance – c'est ce qui vous arrive.

Dialoguer avec tout le monde suppose enfin d'avoir de bons diplomates. Or la réforme des carrières diplomatiques imposée à marche forcée par Emmanuel Macron met à bas l'édifice que constituaient le corps des conseillers des affaires étrangères et celui des ministres plénipotentiaires.

Mme Constance Le Grip. C'est hallucinant, un tel discours!

Mme Marine Le Pen. Je le répète: seule l'indépendance permet d'être informé, écouté et respecté, donc de peser. Elle ne suffit toutefois pas, comme ce conflit le démontre.

Le deuxième principe, auquel le général de Gaulle était particulièrement attaché, est celui de l'équidistance. Celle-ci impose de tenir compte des intérêts et des arguments de chacune des parties, en tentant d'éviter de se positionner *a priori*. Cette position d'équidistance, qui fait de la France un point d'équilibre, lui donne une voix plus puissante encore lorsqu'elle condamne une violation manifeste des règles qui régissent l'organisation des nations; elle permet aussi de rester efficace lorsqu'il s'agit de proposer aux protagonistes une solution peut-être impossible à première vue, mais que le temps finira par rendre acceptable.

En cela, chacun doit comprendre que l'équidistance n'empêche pas la France de prendre position, bien au contraire: elle donne à sa position une force et un crédit particulier. Elle est donc l'inverse de la folie promue par certains dans cet hémicycle, qui consiste à tracer un trait d'égalité entre l'agresseur et l'agressé ou, pire encore, entre un groupe armé terroriste et un État démocratique.

M. Meyer Habib. Absolument! Bravo!

Mme Marine Le Pen. Que dicte ce principe pour répondre à l'actualité? Que l'existence d'Israël, tout comme son droit à la sécurité, ne saurait être niée, comme ne saurait être nié le droit des Palestiniens à bénéficier un jour d'un vrai État. Que l'offensive terrestre qui se prépare peut durablement affaiblir le Hamas terroriste – et c'est heureux –, mais ne résoudra sans doute pas le conflit politique entre Israël et la Palestine. Que le déplacement de populations vers le Sinaï ou le Néguev ne fera qu'attiser la haine des populations concernées et déstabilisera l'Égypte, voire la Jordanie. Que le peuple israélien et le peuple palestinien méritent considération et respect, et que la solution politique des deux États dans des frontières reconnues apparaît comme un objectif certes ambitieux, mais incontournable pour apaiser cette si belle région.

Cette solution, que la diplomatie française doit continuer à défendre, n'était pas inexistant dans le débat politique en Israël. L'ancien Premier ministre intérimaire, M. Lapid, dans

un discours à l'Assemblée générale des Nations unies le 22 septembre 2022, déclarait: « Un accord avec les Palestiniens, basé sur deux États pour deux peuples, est la bonne solution pour la sécurité d'Israël, pour l'économie d'Israël et pour l'avenir de nos enfants. [...] Nous n'y posons qu'une condition: que ce futur État palestinien soit pacifique, qu'il ne devienne pas une autre base terroriste à partir de laquelle le bien-être et l'existence même d'Israël seraient menacés. »

M. Meyer Habib. C'est mal barré!

Mme Marine Le Pen. Ceux qui tiennent ces propos aujourd'hui inaudibles, compte tenu du traumatisme que vient de vivre Israël,...

M. Fabien Roussel. Votre position n'est pas très claire...

Mme Marine Le Pen. ...savent que, paradoxalement, la sécurité d'Israël passera par un règlement politique visant à créer un vrai État palestinien, qui serait alors tenu pour responsable, aux yeux de la communauté internationale, de la lutte contre – ou de la complaisance avec – les groupements armés terroristes sur son sol. Cette vision paraît, du fait de la terrible actualité, irréaliste pour les protagonistes, mais la France doit continuer à la promouvoir. Cette insistance à promouvoir une médiation en dépit des vents contraires, c'est aussi la constance d'une diplomatie qui ne se renie pas.

La constance est en effet la troisième vertu cardinale de la diplomatie que je défends. La fameuse politique arabe de la France n'est pas une politique de coups, de visites rapides ou de déclarations péremptoires, c'est une vision de long terme, s'appuyant sur des principes clairs: le respect du droit international, des résolutions des Nations unies au droit de la mer en Méditerranée orientale; la légitime défense; la condamnation inconditionnelle du terrorisme; le dialogue permanent avec tous les pays clefs de la région, sans exception ni sectarisme, mais avec pour objectif la défense de la sécurité des Français et des intérêts de la France; la formation de diplomates, d'agents de renseignement et de militaires aux relations bilatérales; le secret des intentions, des actions et des décisions, essentiel à la réussite de toute diplomatie, loin des vanités personnelles; la défense des communautés chrétiennes d'Orient, dont le destin est inséparable de celui de la France et de l'Occident, face à la barbarie islamiste; l'attachement français à la laïcité, qui lui fait rejeter les idéologies islamistes, qu'elles soient salafistes, fréristes ou djihadistes. Ces grandes constantes ont été largement oubliées ces dernières années. Le bilan en est affligeant: la France n'est ni écoutée, ni défendue, ni respectée, ni entendue.

Face au chaos que M. Macron et ses gouvernements ont installé sciemment dans la diplomatie française, et singulièrement dans cette région du monde, je redis avec force ici qu'il faut voler vers l'Orient compliqué avec des idées simples. Ces idées simples sont les principes clairs et éprouvés de l'indépendance, de l'équidistance et de la constance. C'est la déclinaison de ces principes – je conclurai sur ce point – qui m'a guidée pour proposer, il y a quelques semaines, un nouvel outil juridique de nature à protéger les libertés humaines, la diversité des civilisations et les richesses culturelles du monde, et à aider au règlement pacifique des conflits.

Au Proche-Orient, à l'est de l'Europe ou dans la bouillonnante Afrique, le chemin de la paix ne pourra passer que par la reconnaissance préalable de deux évidences: l'existence des nations contribue à la diversité du monde, donc à la richesse de l'humanité; la considération des peuples et le respect des nations sont des principes essentiels à la paix et à l'harmonie du monde. En 1995, le pape Jean-Paul II expliquait, à la

tribune de l'ONU : « La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948, a traité de manière éloquente des droits des personnes ; mais il n'existe pas encore d'accord international analogue qui traite des droits des nations dans leur ensemble. C'est là un fait qu'il convient de prendre attentivement en considération, étant donné les questions urgentes qu'il suscite dans le monde contemporain au sujet de la justice et de la liberté. »

Compléter le droit international dans cet esprit est précisément l'objectif de la déclaration des droits des peuples et des nations que j'ai présentée il y a quelques semaines. Profondément ancrés dans la tradition diplomatique et politique de notre pays, les grands principes énoncés dans cette charte – à commencer par l'égalité en dignité et en droit de tous les peuples et de toutes les nations – pourraient servir de guide vers un règlement du conflit israélo-palestinien, prélude à la normalisation des relations interétatiques au Proche-Orient. Cette proposition pourra devenir un outil que la France, de tout temps créatrice de droits nouveaux, pourra promouvoir dans le monde. Notre pays retrouvera ainsi cette place si particulière dans le concert des nations ; cette place que, je le crois, beaucoup de pays du Proche-Orient attendent de lui voir à nouveau occuper ; cette place qui lui permet en même temps d'assurer la sécurité des Français, de promouvoir nos intérêts nationaux et, pour reprendre les termes du préambule de la Charte des Nations unies, de « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». (« Bravo ! » et applaudissements sur les bancs du groupe RN, dont de nombreux députés se lèvent.)

Mme la présidente. La parole est à Mme Constance Le Grip.

Mme Constance Le Grip (RE). Sans doute faut-il encore une fois le clamer haut et fort ici, à la tribune de l'Assemblée nationale : oui, nous condamnons, sans ambiguïté et sans équivoque, le Hamas et ses effroyables actes terroristes commis à l'encontre d'Israël et des civils israéliens. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe RE. – Mme Maud Petit applaudit également.*) Face au terrorisme, il n'y a ni explication, ni justification, ni contextualisation – jamais.

M. François Cormier-Bouligeon. Très bien !

Mme Constance Le Grip. Oui, nous exprimons avec force et détermination notre soutien et notre solidarité envers l'État d'Israël et le peuple israélien, attaqués par la barbarie islamiste. Oui, nous soutenons Israël dans ses efforts pour se défendre et pour défendre son peuple contre le Hamas et ses atrocités, dans le respect du droit international et, en premier lieu, du droit humanitaire international. En tant qu'alliés et amis d'Israël, nous réaffirmons notre attachement à Israël et à son droit à exister dans la sécurité et dans la paix.

M. Jean-René Cazeneuve. Très bien !

Mme Constance Le Grip. Nos pensées douloureuses, en ce jour précis, vont tout particulièrement vers nos trente compatriotes assassinés par le Hamas et vers les familles des otages, dont nous partageons l'angoisse infinie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – M. Jérémie Patrier-Leitus applaudit également.*)

Venons-en à la situation en France et à ce qu'il est convenu d'appeler, pour reprendre un terme journalistique, « l'importation du conflit ». En réalité, le terrorisme islamiste qui vient de frapper si tragiquement à Israël est le même que celui qui menace nos démocraties, nos valeurs, nos vies, et qui, chez nous aussi, massacre et tue. (*Mêmes mouvements.*)

Mme Caroline Yadan. Exactement !

M. Meyer Habib. Bravo ! Ce n'est pas une question de territoire, en effet !

Mme Constance Le Grip. À Arras, il y a quelques jours, c'est un professeur, un hussard noir de la République, qui a succombé sous les coups de couteau d'un fanatique islamiste. La peur et l'inquiétude sont grandes chez beaucoup de nos compatriotes. Et il est une réalité que nous ne devons pas esquiver : celle de la très forte augmentation des actes antisémites commis dans notre pays depuis le 7 octobre et l'attaque terroriste perpétrée par le Hamas contre Israël.

M. Meyer Habib. C'est vrai !

Mme Constance Le Grip. En une quinzaine de jours, quelque 588 actes antisémites ont été recensés, d'après les chiffres annoncés cet après-midi par le ministre de l'intérieur, lesquels tiennent très vraisemblablement compte de ce qu'il s'est produit lors de la manifestation qui s'est tenue place de la République à Paris et au cours de laquelle se sont à nouveau fait entendre des slogans et des mots d'ordre haineux et antisémites.

M. Jérémie Patrier-Leitus. Quelle honte !

Mme Constance Le Grip. Par comparaison, 436 actes antisémites avaient été comptabilisés pour l'ensemble de l'année 2022. Même si l'on peut supposer une sous-évaluation, cette flambée des actes antisémites...

Mme Caroline Yadan. Dont LFI est complice !

Mme Constance Le Grip. ...inquiète, fait peur et fait honte. Elle inquiète et effraie nos compatriotes de confession juive, bien sûr, qui sont l'objet d'une forme de renvoi systématique à la situation au Proche-Orient. Cette assignation systématique des Juifs de France à Israël – l'idée selon laquelle les Juifs seraient collectivement responsables des actions de l'État d'Israël – est clairement une des formes contemporaines de l'antisémitisme (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – M. Meyer Habib applaudit également*),...

M. Jean-René Cazeneuve. Très bien !

Mme Constance Le Grip. ...tel que le définit l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste. Cette définition, la France l'a adoptée et reconnue, par la voix du Président de la République et par l'adoption par notre assemblée, le 3 décembre 2019, de la proposition de résolution visant à lutter contre l'antisémitisme.

Quels sont-ils, ces actes antisémites qui augmentent dangereusement ? Ils regroupent insultes, injures, menaces et menaces de mort proférées sur les réseaux sociaux, dans les rues, aux abords des synagogues ou des écoles ou lors de manifestations sur la voie publique ; agressions physiques ; tentatives d'incendie d'appartements occupés par des Français de confession juive, comme ce fut le cas encore tout récemment à Paris. Les ministres de l'intérieur et de la justice l'ont indiqué : 336 interpellations ont déjà eu lieu et 196 enquêtes sont actuellement ouvertes, dont 47 pour apologie du terrorisme. La réponse de la justice sera rapide, systématique et sévère.

Ne nous y trompons pas. Si l'antisémitisme ancien a subsisté, en France comme ailleurs en Europe – et pour nous ça n'a jamais été un « détail » –, des formes nouvelles d'antisémitisme sont apparues. La haine des Juifs, multiséculaire, génocidaire et protéiforme, continue de ravager, poison mortel qu'elle est, nos sociétés et la marche du monde.

M. Meyer Habib. Absolument !

Mme Constance Le Grip. Elle prend des habits neufs, des faux-nez. L'antisionisme en est un, mortifère, de plus en plus répandu dans nos rues, sur les réseaux sociaux et peut-être même dans certaines travées de notre hémicycle.

M. François Cormier-Bouligeon. Malheureusement oui ! Chez les mélanchonistes !

Mme Constance Le Grip. Elle est alimentée par l'islamisme, la haine d'Israël et le complotisme. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem. – M. Meyer Habib applaudit également.*) Cet antisémitisme-là, masqué, sournois, pernicieux, gangrène notre société. Il amène la violence, il fait peur, il nous fait honte ! La République, la France, ça n'est pas ça : quand un Juif est touché, c'est la République qui est touchée ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – M. Meyer Habib applaudit également.*) Nous avons honte et nous devons, tous ensemble, être vigilants et combattre l'antisémitisme qui gangrène notre société, sous toutes ses formes. (*Mêmes mouvements.*)

M. Meyer Habib. Bravo !

M. Jérémie Patrier-Leitus. Honte à Mélenchon !

Mme la présidente. La parole est à Mme Emmanuelle Ménard.

Mme Emmanuelle Ménard (NI). Quelle honte ! Encore sous le choc de scènes de violence jamais vues depuis la Shoah, ses plaies toujours béantes, ses otages toujours détenus, Israël se voit, une fois encore, accusé de toutes les turpitudes. Au Moyen-Orient, par ceux qui ont toujours voulu jeter les Juifs à la mer ; dans cette assemblée, par certains collègues, amis, camarades du Hamas et de leurs affidés, comme ils se dépeignent eux-mêmes. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN et sur certains bancs du groupe RE. – M. Jérémie Patrier-Leitus applaudit également.*)

M. Meyer Habib. Absolument !

Mme Emmanuelle Ménard. Les propagandistes de la haine d'Israël,...

M. Jérémie Patrier-Leitus. Qui ont crié au terrorisme hier !

Mme Emmanuelle Ménard. ...en un mot, la gauche pogrom !

Mme Anna Pic. Oh !

Mme Emmanuelle Ménard. Écoutez-les ! Ils condamnent – quand ils le font – les massacres commis par les terroristes du Hamas, mais du bout des lèvres.

M. Meyer Habib. Même pas !

Mme Emmanuelle Ménard. Ils butent sur les mots, se contorsionnent, se rétractent, hésitent encore avant d'appeler un tortionnaire par son nom, un terroriste par son nom, un antisémite par son nom.

Mme Caroline Yadan. Exactement !

Mme Emmanuelle Ménard. Ils ne sont pas seulement lâches, ils sont indignes ! (*Applaudissements sur certains bancs du groupe RE. – MM. Meyer Habib, Jérémie Patrier-Leitus et Laurent Jacobelli applaudissent également.*)

Mme Caroline Yadan. Bravo !

Mme Emmanuelle Ménard. Pourquoi se donner la peine de vérifier l'origine d'un tir de roquette puisqu'à leurs yeux, Israël est forcément coupable ? Ils détestent Israël. Grattez un peu et vous retrouverez la rhétorique antisémite de toujours. Eh oui ! Ces messieurs-dames sont persuadés que leur électorat, celui des banlieues, est sensible à un antisio-

nisme qui flirte avec l'antisémitisme. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RN et sur certains bancs du groupe RE.*)

M. Meyer Habib. Absolument, bravo !

Mme Emmanuelle Ménard. Alors, allons-y, lâchons les chiens ! Approuvons les pires rassemblements, leurs cortèges d'ignominies, leurs mises en cause d'Israël, ainsi que de la France. Qu'importe, cette gauche pogrom déteste presque autant l'un que l'autre.

Mme Caroline Yadan. Bravo !

Mme Emmanuelle Ménard. Des chiffres sont avancés par le Hamas ? Ils sont pris pour argent comptant : on ne va quand même pas douter des affirmations d'un mouvement qui nie depuis toujours l'existence d'Israël ! Au mieux, les membres de cette gauche renvoient dos à dos un État démocratique – le seul de toute la région – et une organisation qui égorge des enfants,...

M. Meyer Habib. Qui coupe des enfants en deux !

Mme Emmanuelle Ménard. ...qui viole des femmes, qui torture des vieillards.

M. Meyer Habib. Absolument !

Mme Emmanuelle Ménard. Ils réclament la paix – comme si l'on faisait la paix avec une organisation qui ne veut rien d'autre que votre anéantissement.

Mme Caroline Yadan. Exactement !

Mme Emmanuelle Ménard. Les mêmes réclament aussi la paix entre l'Ukraine et la Russie, sans se soucier que les troupes de Poutine occupent et mettent au pas des territoires appartenant à Kiev. Pourquoi s'embarrasser de pareils détails ?

Non, on ne fait pas la paix avec une organisation terroriste, ...

M. Meyer Habib. Très bien !

Mme Emmanuelle Ménard. ...comme le désire cette gauche donneuse de leçons qui, ici même, voulait nous faire voter une résolution présentant Israël comme un régime d'apartheid. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN. – M. Meyer Habib applaudit aussi.*)

M. Laurent Jacobelli et M. François Cormier-Bouligeon. Quelle honte !

Mme Emmanuelle Ménard. Cette gauche qui mène campagne contre les produits en provenance de kibboutz voisins de ceux qui ont été la scène d'horreurs dont nos amis juifs pensaient qu'elles ne pourraient plus se reproduire. Cette gauche qui n'hésite pas à s'afficher avec Jeremy Corbyn,...

M. Jérémie Patrier-Leitus. Une honte !

Mme Emmanuelle Ménard. ...un leader britannique travailliste, ami – décidément ! – du Hamas et du Hezbollah. (*Applaudissements sur certains bancs du groupe RE.*)

M. Meyer Habib. Bravo !

Mme Caroline Yadan. Excellent !

Mme Emmanuelle Ménard. Cette gauche est toujours prête, sous prétexte qu'on manifeste dans les rues de quelques capitales, à appeler notre diplomatie à baisser la garde, à se ranger dans le camp de ceux qui ne veulent pas prendre parti entre les uns et les autres. « Tous victimes », dit-elle. Des civils meurent – c'est terrible et nous devons nous

battre pour qu'ils bénéficient de l'aide humanitaire dont ils ont impérativement besoin –, alors elle ne choisit pas entre les roquettes des nouveaux négationnistes et les missiles d'un État qui se défend,...

M. Meyer Habib. Légitime défense!

Mme Emmanuelle Ménard. ...d'un État qu'au fond, elle exécère parce qu'il ressemble bien trop à cet Occident qu'elle abhorre.

Mme Caroline Yadan. Exactement!

Mme Emmanuelle Ménard. Face à des régimes plus autocratiques les uns que les autres, la France doit tout faire pour maintenir la perspective – qui n'est sûrement plus d'actualité, malheureusement – d'une solution à deux États, pour éviter qu'un pays comme l'Iran profite de la guerre pour mener à bien son ambition assumée: la destruction de la nation juive – que revendique aussi, faut-il le rappeler?, la charte du Hamas.

M. Meyer Habib. Et celle de l'OLP!

Mme Emmanuelle Ménard. Et puis, il y a les mots: les mots assassins, le vocabulaire recouvert de cendres, la grammaire de la barbarie. Dans son tweet monstrueux d'hier, M. Mélenchon, le maître à penser de la NUPES, a définitivement rompu avec ce qui le rattachait encore à notre République, à notre France. En ciblant la présidente de notre Assemblée avec une haine presque médiévale,...

M. Meyer Habib. Quelle honte!

Mme Emmanuelle Ménard. ...La France insoumise patauge désormais dans la boue de l'infamie. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN. – Mme Caroline Yadan et M. Jérémie Patrier-Leitus applaudissent également.*) Quelle sera la prochaine étape? L'appel au lynchage? Quelle fin de carrière pitoyable pour un ancien sénateur socialiste – mais la djellaba va si bien à Jean-Luc Mélenchon! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN. – Mme Caroline Yadan applaudit aussi.*)

M. Meyer Habib. Bravo!

Mme Emmanuelle Ménard. Pour moi, les choses sont claires: nous ne devons avoir qu'une ligne de conduite, le soutien total et inconditionnel à Israël, qui joue une fois de plus sa survie...

M. Meyer Habib. Et la nôtre!

Mme Emmanuelle Ménard. ...et peut-être aussi la nôtre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RN et sur certains bancs du groupe RE. – M. Meyer Habib applaudit également.*)

M. Meyer Habib. Bravo!

Mme la présidente. La parole est à M. Didier Martin.

M. Didier Martin (RE). Dans notre pays, une forme morbide de haine est à l'œuvre. Le ministre de l'intérieur a signalé une recrudescence inquiétante des actes antisémites. Au-delà de la communauté juive aujourd'hui menacée, la violence meurtrière a frappé un symbole de notre nation en la personne du professeur Dominique Bernard, assassiné le 13 octobre 2023, presque trois ans jour pour jour après la mort de Samuel Paty. Une nouvelle fois, l'école républicaine a été attaquée par le terrorisme islamiste; avec elle a été bafouée la mission d'éducation et d'émancipation des jeunes par la réflexion critique.

Nous sommes engagés dans ce combat pour la liberté et contre l'intégrisme religieux. C'est avec courage et résolution qu'il nous faut protéger la France et les Français contre la propagation d'un conflit né à l'étranger,...

M. Laurent Jacobelli. Depuis le temps qu'on vous le dit!

M. Didier Martin. ...que certains voudraient transformer en conflit politique et inter-religieux dans notre pays.

À M. le ministre de l'intérieur, je dis que face à la violence, nous devons opposer nos forces de sécurité et de renseignement, de manière à nous protéger. Il nous faut agir contre tous ceux qui menacent nos musées, nos gares, nos aéroports, nos lieux publics, nos lieux de culte, nos événements sportifs et culturels. Comme l'a rappelé M. le garde des sceaux, nous avons besoin d'une justice qui ne soit ni expéditive ni d'exception, mais qui soit efficace et rapide pour punir les criminels et sanctionner les irresponsables qui multiplient les alertes à la bombe. À M. le ministre de l'éducation nationale, je dis qu'il est nécessaire de renforcer la sécurité dans les écoles pour protéger la communauté éducative et les élèves.

M. Laurent Jacobelli. Il va falloir changer de gouvernement!

M. Didier Martin. Afin de lutter contre les intrusions extérieures, il convient de renforcer les équipements sécuritaires des établissements et des écoles, d'apporter les bonnes réponses en fonction des situations, selon les besoins des territoires et en concertation avec tous les acteurs. À terme, il nous faudra aussi mieux accompagner les enseignants lorsqu'il s'agit de parler de l'islam, de la laïcité et de l'histoire du monde.

J'en viens à l'odieuse phrase du leader des Insoumis, qui accuse Mme Yaël Braun-Pivet d'être allée « camper à Tel-Aviv pour encourager le massacre ».

Mme Caroline Yadan. Une honte!

M. Didier Martin. Cette expression est tout simplement nauséabonde et en totale contradiction avec le langage humaniste de la gauche française.

M. François Cormier-Bouligeon. Infâme Mélenchon!

M. Didier Martin. Ce nouveau dérapage verbal de M. Mélenchon ajoute de l'abjection à la menace de mort qui plane sur la présidente de l'Assemblée nationale, donc, indirectement, sur notre institution. Monsieur Mélenchon, il est temps de vous taire: vos propos abîment l'honneur de la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*) Vous n'êtes pas au Venezuela, qui soutient le Hamas; vous n'entraînez pas notre pays dans ce type de révolution.

Quant au Rassemblement national, il demande par la voix de sa présidente de groupe une loi « contre l'idéologie fondamentaliste islamiste ». Nous savons que l'esprit de vengeance et la haine des valeurs de la République et de la démocratie sont les moteurs essentiels des terroristes. Une loi ainsi ciblée, en plus d'être inconstitutionnelle, risque de renforcer la haine et de mobiliser davantage d'insensés, futurs adeptes de la cause mortifère; elle risque de devenir une loi qui terrorisera la République. La meilleure loi antiterroriste, c'est la loi en faveur de l'école, que vous n'avez pas votée;...

Un député du groupe RN. Vous avez vu ce que ça donne!

M. Didier Martin. ...ce sont les budgets de la police, de la gendarmerie, de la justice et de la défense nationale, que vous ne votez pas; demain, ce sera une loi sur l'immigration que

vous ne voterez pas non plus. Nous devons apporter notre soutien au Gouvernement et au Président de la République ; vous le refusez.

Le Président de la République a annoncé qu'il se rendrait demain en Israël. Pour soutenir son initiative et atteindre les objectifs qu'il a fixés, il nous appartient d'exprimer clairement notre volonté commune, ainsi que l'a fait Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères au nom du Gouvernement – je ne reviens pas sur ses propositions.

Mme Béatrice Roulland. Vous avez failli, les uns et les autres !

M. Didier Martin. Devant le risque d'embrasement, il convient d'abandonner les réactions conditionnées par une appartenance ethnique ou religieuse, car ces automatismes ne font qu'attiser la haine réciproque et risquent, dans notre pays, de déconstruire l'unité républicaine déjà mise à mal. Face au risque de division, notre responsabilité, en tant qu'élus de la nation, consiste à apaiser les tensions qui prolifèrent dangereusement dans notre société. Pour ne pas créer de nouvelles fractures, le principe de laïcité est notre meilleure protection. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à M. François Cormier-Bouligeon.

M. François Cormier-Bouligeon (RE). En 1947, Primo Levi publiait *Si c'est un homme*, quelques mois après son retour d'Auschwitz, quelques mois avant la création de l'État d'Israël – un État créé pour que les Juifs du monde entier puissent enfin vivre en sécurité après avoir subi la Shoah, durant laquelle 6 millions d'êtres humains furent exterminés parce que Juifs. Primo Levi revint des camps en vie et témoigna. Dans *Si c'est un homme*, il nous exhortait en écrivant : « N'oubliez pas que cela fut, non, ne l'oubliez pas ».

Je reviens d'Israël avec plusieurs députés de différents groupes – que je salue – et nous n'oublierons pas.

Nous n'oublierons pas que soixante-seize ans après la création de l'État d'Israël, le Hamas, mouvement terroriste islamiste, a commis le 7 octobre le massacre du plus grand nombre de Juifs depuis la seconde guerre mondiale.

Nous n'oublierons pas le camp militaire de Shura, d'ordinaire simple base logistique, reconvertie depuis en centre d'identification des 1 400 corps suppliciés des victimes de la barbarie islamiste.

Nous n'oublierons pas le kibboutz de Kfar Aza, où des paysans israéliens tissaient des liens de coopération économique avec les gazaouis, parce qu'ils croyaient en la paix. Nous n'oublierons jamais Kfar Aza, où le Hamas est entré du côté où les adolescents coulaient des jours paisibles pour les tuer, ainsi que leurs parents, leurs plus jeunes frères et sœurs, leurs grands-parents, les massacrant, violant les femmes, décapitant les bébés, calcinant tous les corps, incendiant les maisons où s'étaient réfugiés les survivants.

Nous n'oublierons pas cette femme de Nahal Oz, enceinte et que les barbares du Hamas ont éviscérée pour tuer son bébé sous ses yeux, avant de la tuer elle-même.

Nous n'oublierons pas le récit des soldats de Tshal qui, voyant une succession d'incendies le long de la route, finirent par comprendre qu'il s'agissait des corps des jeunes rassemblés pour le festival de musique Tribe of Nova, que les terroristes avaient entassés avant d'y mettre le feu. Nous n'oublierons pas Tomer, ce jeune homme de 23 ans rencontré à l'hôpital Ichilov de Tel-Aviv, rescapé de cette tuerie.

Nous n'oublierons pas la dignité de la famille Ghnassia, Français de Montpellier, dont le fils Valentin, un jeune homme au sourire rayonnant, engagé dans l'armée de défense israélienne, a trouvé la mort au combat en héros, en sauvant son unité.

Nous n'oublierons pas la détresse profonde et digne des familles des disparus français et franco-israéliens, sans nouvelles de leurs proches, otages du Hamas, depuis des jours et des nuits. Ils comptent sur la France ! Représentants du peuple, nous sommes allés dire à ces familles que jamais la France n'abandonne l'un des siens retenu en otage ; nous leur avons fait le serment de parler d'eux jusqu'à leur libération. C'est ce que nous faisons depuis la tribune de l'Assemblée nationale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem.*)

Nous n'oublierons jamais aucune des 1 400 victimes, notamment les 30 Français. Chers collègues, nous n'oublierons rien de ce que nous avons vu et entendu ; encore moins l'odeur âcre de la mort qui régnait partout où les terroristes du Hamas avaient semé la désolation dans leur folie meurtrière d'une cruauté impensable. Non, nous n'oublierons rien !

Nous n'oublions pas non plus qu'Israël et les Israéliens sont les premières victimes de ce drame : ce qui s'est passé le 7 octobre en Israël est un immense pogrom comme nous pensions ne jamais en revivre.

Nous n'oublions pas qu'Israël utilise les armes pour protéger les civils israéliens alors que le Hamas utilise les civils palestiniens pour protéger ses armes. Cela fait une grande différence ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE. – M. Jérémie Patrier-Leitus applaudit également.*)

Nous n'oublions pas qu'il s'agit d'une nouvelle offensive perpétrée par les intégristes fondamentalistes islamistes contre les principes et les valeurs de nos démocraties. Israël n'est pas seul visé, c'est la démocratie en son cœur qui l'est – nous le voyons en France, hélas !

Nous n'oublions pas que la paix doit être l'objectif inlassablement poursuivi, car les Palestiniens et les Israéliens ont le droit de vivre en sécurité dans deux États voisins et pacifiés, mais nous n'oublions pas non plus que cette paix ne sera possible que lorsque le Moyen-Orient aura été expurgé des terroristes. (*Mmes Natalia Pouzyreff et Caroline Yadan applaudissent.*)

Nous n'oublions pas qu'ici, dans cet hémicycle, tandis que nous, députés qui chérissons la République, appelons à la concorde nationale et à l'unité de tous nos concitoyens, des entrepreneurs de la haine, des soumis au communautarisme se rendent complices de crimes d'une barbarie inouïe en refusant de qualifier le Hamas de mouvement terroriste, en allant même jusqu'à le qualifier de mouvement de résistance, et en essayant d'importer ce conflit sur la terre de France ! (*Mmes Maud Petit, Natalia Pouzyreff, Caroline Yadan et M. Jérémie Patrier-Leitus applaudissent.*)

Mme Caroline Yadan. Exactement ! Bravo !

M. François Cormier-Bouligeon. Quelle infamie ! Honte à LFI et aux mélenchonistes !

Mme Caroline Yadan. Honte à LFI !

Mme la présidente. Merci de conclure, cher collègue.

M. François Cormier-Bouligeon. Le courage, disait Jaurès, c'est de chercher la vérité et de la dire. C'est ce courage que nous sommes allés puiser en Israël lors de ces rencontres tragiques et fraternelles, d'une immense et terrible

humanité, pour venir vous dire ce qui fut perpétré le 7 octobre 2023 de l'autre côté de cette Méditerranée qui nous rassemble, et vous déclarer à notre tour, chers collègues de la représentation nationale : « N'oubliez pas que cela fut, non, ne l'oubliez pas » ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE. – M. Jérémie Patrier-Leitus applaudit également.*)

Mme Caroline Yadan. Bravo !

M. Didier Parakian. Nous n'oublierons pas votre discours !

Mme la présidente. La parole est à M. le président de la commission des affaires étrangères.

M. Jean-Louis Bourlanges, *président de la commission des affaires étrangères.* Ce sont les bizarreries de notre règlement qui me donnent la possibilité de parler quinze minutes au nom de mon groupe et cinq minutes en celui de la commission des affaires étrangères. J'ai tenu, tout à l'heure, des propos que j'ai voulu équilibrés, au nom de mon groupe. À présent, je suis censé parler au nom de la commission : je tiendrai donc des propos équilibrés au titre institutionnel puisque, bien évidemment, je n'ai pas qualité pour m'exprimer autrement qu'au nom de la commission tout entière. Souffrez d'écouter une très courte intervention centriste. Je suis un centriste dans tous ses états, partisan et institutionnel.

Tout au long du débat, j'ai été frappé de voir à quel point nous sommes des pavloviens de la discorde : nous ne sommes jamais aussi heureux les uns et les autres que lorsque nous nous écharpons. Il n'est pas question d'unanimité entre nous, bien sûr, car nous sommes animés de sensibilités différentes. Certains ont même rompu avec d'autres. Toutefois – et cela se vérifie au sein de la commission des affaires étrangères –, la très grande majorité de cette assemblée partage des avis très clairs. Qui, parmi nous, estime que ce qui s'est passé le 7 octobre ne relève pas de la barbarie la plus absolue ? Qui peut écouter ce qui a été dit par le précédent orateur sans être profondément ému et bouleversé par la description de telles souffrances ? Néanmoins, cette immense majorité ne partage-t-elle pas également l'idée qu'il ne peut y avoir de paix durable au Moyen-Orient, en terre de Palestine, si les aspirations légitimes du peuple palestinien ne sont pas prises en considération de manière appropriée ?

Mme Maud Gatel. Très bien !

M. Jean-Louis Bourlanges, *président de la commission des affaires étrangères.* Mme la Première ministre a dit très clairement que le Gouvernement restait attaché à l'existence de deux États. Son propos a été contesté mais l'on se demande bien pourquoi ! La majorité d'entre nous ne considère-t-elle pas que, face à l'agression dont Israël a été victime, Israël a droit à la légitime défense mais, dans le même temps, ne sommes-nous pas tous effrayés par la détresse humanitaire qui affecte une population civile de plus de 2 millions d'habitants dont les conditions de vie sont devenues inhumaines,...

Mme Caroline Yadan. À cause du Hamas !

M. Jean-Louis Bourlanges, *président de la commission des affaires étrangères.* ...en particulier du fait des voies de fait commises par le Hamas et de la réaction qu'elles ont entraînées ? Considérons-nous que le droit d'Israël à se défendre, que nous ne contestons pas, nous dispense de faire tout notre possible, comme nous y invitent le président américain et le président Macron, pour libérer nos otages ? (*M. Gilles Le Gendre applaudit.*) Nous le pensons tous. Nous sommes beaucoup plus d'accord les uns avec les autres, dans cette assemblée, que nous ne le croyons.

Je conclurai en disant mon admiration et mon respect à la présidente de l'Assemblée nationale, à qui je rends hommage. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – Mme Caroline Colombier applaudit également.*) Avec beaucoup de courage, de sincérité, un grand souci de l'équilibre et la volonté de respecter les convictions de chacun, elle a porté cette parole commune, qui est la nôtre. Je ne pense pas qu'il soit légitime de la mettre en cause. Nous sommes fiers d'avoir Mme Braun-Pivet comme présidente, et du travail qu'elle réalise ! (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR, parmi lesquels plusieurs députés se lèvent. – M. André Chassaigne applaudit également.*)

Mme la présidente. Merci, monsieur le président !

La parole est à M. Pieyre-Alexandre Anglade, président de la commission des affaires européennes.

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes.* Au terme de ce débat, je veux à mon tour condamner, à cette tribune, les horribles massacres et enlèvements de civils israéliens innocents, commandités par le Hamas, et qualifier sans ambiguïté leurs auteurs de terroristes.

M. François Cormier-Bouligeon. Très bien !

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes.* Je pense aux victimes innocentes, à nos compatriotes assassinés et à tous les otages qui doivent être libérés sans délai. Je suis consterné de constater que, plus de deux semaines après ces attaques terroristes, certains de ceux qui se sont exprimés à cette tribune, au mépris de toutes les valeurs d'humanité, aveuglés par leurs idéologies partisans, par de petits calculs clientélistes, se refusent encore à faire ce pas. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*) Quand le terrorisme frappe, que ce soit dans un kibboutz ou à Arras, on ne tergiverse pas. On le nomme !

Face à tant de souffrances, face à la barbarie islamiste, il est de notre devoir d'être fermement solidaires du peuple israélien, d'affirmer qu'Israël a le droit de se défendre et que tout Israélien a le droit de vivre en sécurité.

Notre soutien à Israël est donc entier, mais nous n'oublions pas que le respect du droit humanitaire international est ce qui différencie la civilisation de la barbarie, les démocraties des régimes autoritaires, des dictatures et des organisations terroristes. Le droit d'Israël à se défendre contre les exactions du Hamas ne peut pas, ne doit pas se transformer en une punition collective à l'encontre des civils palestiniens de la bande de Gaza.

M. Jean-René Cazeneuve. Très bien !

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes.* Vous l'avez dit clairement, madame la Première ministre : tous les Palestiniens ne sont pas le Hamas et le Hamas n'est pas le peuple palestinien, lequel n'a pas à payer pour les terroristes. Dans ce moment où tout semble confus, il nous faut affirmer qu'il n'y a pas de vie qui vaille moins que les autres.

Une réponse militaire qui frapperait sans distinction les populations civiles et une situation humanitaire qui continuerait de se dégrader ne feraient que le jeu du Hamas, qui cherche, par tout moyen, à provoquer un affrontement violent et à discréditer Israël aux yeux du monde. Dans la bande de Gaza, le droit humanitaire doit être assuré et l'accès humanitaire au territoire, maintenu : c'est la position que la France défend. Je salue l'appel du Parlement européen à une pause humanitaire pour que les armes se taisent ; il s'agit d'une première étape importante.

Ce contexte et le risque d'embrasement généralisé, en premier lieu au Liban, donnent une responsabilité particulière à la France et aux Européens. L'espoir de paix ne me semble jamais perdu. Nous, Français, Européens, savons qu'après des siècles de guerre, la paix est possible. C'est en ce sens, madame la Première ministre, que nous devons faire entendre notre voix singulière.

C'est aussi l'une des leçons que nous devons tirer des événements. Les Européens doivent être beaucoup plus présents dans la région, pas simplement pour apporter de l'aide ou du soutien au développement, mais aussi sur le plan politique. Chacun des États membres doit peser pour qu'une solution soit trouvée.

La solution, c'est la négociation entre Israéliens et Palestiniens sur la base de l'accord de 1967, pour que deux États souverains et démocratiques vivent en paix. (*Mme Liliana Tanguy applaudit.*)

Cet engagement pour la paix est essentiel dans la période qui s'ouvre. Cet appel à la paix et la responsabilité, c'est aussi la volonté qui doit être la nôtre de maintenir un espoir chez chacun, l'espoir qu'une solution politique permette d'assurer une stabilité durable dans la région.

Mes chers collègues, par son ampleur, son horreur, son risque d'escalade, le moment que nous vivons met à rude épreuve l'équilibre de notre monde. Certains essaient d'importer en France et en Europe les tensions du Proche-Orient en multipliant les actes antisémites ou en attisant le terrorisme islamiste. Face à ces menaces, ne nous laissons pas diviser et protégeons-nous derrière nos valeurs humaines, républicaines et européennes. De l'Ukraine au Proche-Orient, de l'Arménie au Sahel, le combat entre, d'un côté, les régimes autoritaires, les dictatures, les organisations terroristes, et, de l'autre côté, les démocraties est à nouveau devant nous. Dans ce monde et ce moment difficile, la démocratie libérale, respectueuse de l'individu, des minorités, des droits fondamentaux, doit être préservée car elle est notre force.

Face à l'autoritarisme qui partout nous entoure, la réponse est non la démocratie autoritaire mais l'autorité de la démocratie. C'est cela que nous avons à préserver, la mission essentielle que nous devons mener avec nos partenaires européens et tous ceux qui partagent nos valeurs partout dans le monde, pour résister à l'autoritarisme, à la barbarie et au terrorisme. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Permettez-moi à mon tour d'apporter mon soutien à la présidente de votre assemblée, visée par des propos indignes, abjects, irresponsables et aux relents antisémites – disons le mot. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. Merci.

Mme Catherine Colonna, ministre. Le 7 octobre, Israël a été frappé par une attaque terroriste massive, menée par le Hamas, un groupe terroriste dont le projet est de détruire Israël – ce n'est pas nous qui le disons, c'est le Hamas lui-même et je remercie le président Bourlanges de l'avoir rappelé, avec d'autres; détruire Israël mais aussi semer la haine et le chaos. Un groupe qui ne se soucie aucunement de répondre aux aspirations légitimes des Palestiniens mais les tient, au contraire, en otages.

Le Hamas a été aidé par d'autres groupes, également terroristes, qui ont revendiqué des actions de soutien : le Djihad islamique et le FPLP – Front populaire de libération de la Palestine. Face à ces attaques terroristes, la France a fait part de sa solidarité avec le peuple israélien, meurtri.

Ceux qui refusent de qualifier le Hamas de terroriste se fourvoient. Aux Nations unies, le Brésil, la Chine, la France et neuf autres États ont voté un texte qui lui reconnaît ce caractère. (*Mme Natalia Pouzyreff applaudit.*) Ils l'ont fait parce que c'est une évidence : le Hamas est un mouvement terroriste qui commet des actes terroristes. Qui peut en douter ?

Mme Caroline Yadan. N'est-ce pas, LFI ?

Mme Catherine Colonna, ministre. Madame la députée Panot, vos diatribes et vos excès vous desservent.

Mme Caroline Yadan. Ils vous déshonorent !

Mme Catherine Colonna, ministre. Surtout, on aimerait vous entendre prononcer les mots qu'il faut. Il est troublant que vous ne parveniez pas à prononcer un mot. Ce mot, c'est celui de « terroriste ». Pourquoi n'y arrivez-vous pas quand vous parlez du Hamas ou du Djihad islamique ?

M. François Cormier-Bouligeon. Parce qu'elle est leur complice !

Mme Caroline Yadan. Parce qu'elle idolâtre la violence !

Mme Catherine Colonna, ministre. Ne voyez-vous pas leurs crimes ou le terme de « terroriste » vous serait-il inconnu ? C'est honteux.

L'ampleur des massacres et des atrocités commises ne laisse que peu de doutes sur le fait que l'attaque du 7 octobre a été préparée, orchestrée et planifiée de longue date.

La France, elle aussi, a été touchée. Elle aussi est victime de ce terrorisme. La Première ministre l'a rappelé : à ce jour, trente de nos compatriotes y ont perdu la vie et sept autres sont portés disparus ou retenus en otage. Nous demandons leur libération immédiate, sans condition, sans délai, et nous faisons tout notre possible pour y parvenir.

Plusieurs députés du groupe RE. Merci !

Mme Catherine Colonna, ministre. Rien ne peut justifier le terrorisme – jamais. Face à lui, Israël a le droit de se défendre pour que de tels événements ne se reproduisent jamais. Personne ne peut lui dénier ce droit – c'est le droit de tout État.

Pour être forte, sa réponse doit être juste. Pour être juste, elle doit être conforme au droit international car ce droit s'applique à tous et – en particulier le droit international humanitaire – en toutes circonstances. Les principes politiques, moraux et éthiques qui nous animent doivent être respectés. C'est un impératif qui s'impose à tous et nous le rappelons aux Israéliens – nous le faisons à tous les niveaux.

Les populations civiles n'ont pas à payer le prix des crimes commis par des groupes terroristes. Dans sa réponse légitime à l'attaque terroriste dont il a été victime, Israël doit donc protéger ces populations civiles, en application du droit humanitaire. La position de la France est claire : le droit international doit être respecté, toujours, partout. Pour que les accès humanitaires soient garantis, pour que l'eau, les médicaments, la nourriture arrivent, des trêves humanitaires sont nécessaires. Ces trêves doivent ensuite pouvoir mener à un cessez-le-feu. C'est ce que prévoyait le projet brésilien de résolution, que nous avons voté la semaine dernière.

Il faut également être clair sur un autre point : les terroristes du Hamas ne représentent en aucun cas le peuple palestinien, ni la cause palestinienne. En réalité, le rejet le plus ferme des actions du Hamas est le moyen le plus sûr de faire entendre la voix des Palestiniens.

M. Christophe Blanchet. Eh oui !

Mme Catherine Colonna, ministre. Face à cette crise humanitaire qu'endure une population civile qui souffre à Gaza, la France a annoncé 20 millions d'euros supplémentaires, qui passeront par les agences des Nations unies – Unrwa et Programme alimentaire mondial (PAM) –, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les ONG. Nous sommes prêts à accroître cet effort si nécessaire.

Certaines voix s'élèvent pour couper l'aide aux populations ; elles se trompent. Comme l'indiquait la Première ministre, cette aide est concentrée sur les populations civiles palestiniennes dans les domaines de l'eau, de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. Elle bénéficie directement à la population et obéit à des procédures rigoureuses afin d'éviter tout détournement. Enfin, elle est contrôlée par l'administration israélienne.

(À dix-huit heures cinquante, Mme Caroline Fiat remplace Mme Yaël Braun-Pivet au fauteuil de la présidence.)

PRÉSIDENTE DE MME CAROLINE FIAT,

vice-présidente

Mme Catherine Colonna, ministre. L'aide apportée permettra de fournir des biens de première nécessité – eau, nourriture, médicaments – aux populations civiles. Elles en ont besoin à Gaza ; la situation humanitaire y est terrible.

Les premiers convois sont passés ; il doit y en avoir d'autres car il faut pouvoir répondre de manière durable aux besoins. La France y travaille, en liaison avec ses partenaires. La distribution de l'aide suppose une trêve humanitaire, je le répéterai demain aux Nations unies.

Mme Mathilde Panot. Un cessez-le-feu ! C'est dur à dire ?

Mme Catherine Colonna, ministre. Enfin, les personnes qui souhaitent quitter Gaza doivent pouvoir le faire, et cela sans en être empêchées. Je vais le demander, en particulier pour nos agents, nos compatriotes et leurs familles, que j'ai eus à deux reprises au téléphone ces derniers jours afin de leur témoigner notre soutien. Nous y travaillons, croyez-le.

Au-delà de l'urgence humanitaire, vous avez été nombreux à le souligner, il faut s'atteler à mieux répondre aux aspirations légitimes des Palestiniens. C'est une évidence, qui tient en un mot : État. Les Palestiniens doivent avoir un État pour vivre libres et en sécurité, comme Israël doit pouvoir vivre libre et en sécurité.

Les Palestiniens veulent vivre dans la dignité, loin des atrocités des terroristes du Hamas. Ils veulent pouvoir vivre en paix avec les Israéliens, côte à côte et non face à face. N'en déplaise à certains – ou à certaines –, la position de la France est constante et nous la réaffirmons avec force : il faut de la sécurité pour Israël et un État pour les Palestiniens.

M. Fabien Roussel. Très bien ! Enfin !

Mme Catherine Colonna, ministre. Les deux forment un tout indissociable, la Première ministre l'a rappelé et je l'ai aussi répété samedi dernier lors du Sommet pour la paix au Caire. Je le rappellerai demain au Conseil de sécurité des Nations unies.

M. Fabien Roussel. Reconnaissons la Palestine !

Mme Catherine Colonna, ministre. La position de la France est donc claire : la seule solution viable est une solution à deux États, vivant en paix et en sécurité, côte à côte.

M. François Cormier-Bouligeon. Très bien !

Mme Catherine Colonna, ministre. Pour pouvoir envisager ainsi l'avenir, et une solution politique, il y a une autre urgence, qui est diplomatique et que nous traitons de front, en même temps que l'urgence humanitaire. Je l'affirme avec gravité : il s'agit d'éviter un embrasement de la région. Il est possible : le risque existe au Sud Liban, en Irak, au Yémen, et partout où certaines puissances soufflent sur les braises. Nous passons tous les messages utiles, à tous les acteurs concernés, car aucun groupe ne doit estimer qu'il pourrait tirer parti de la situation actuelle.

Voici en quelques mots la position de la France, et un résumé de son action depuis le 7 octobre : condamnation sans équivoque des attaques terroristes du Hamas ; réponse à l'urgence humanitaire pour venir en aide aux populations civiles, de manière durable ; action diplomatique pour éviter un embrasement de la région ; enfin, restauration de perspectives de paix autour de la solution à deux États.

J'y insiste : la seule solution viable est la solution à deux États, la situation nous l'a cruellement rappelé. Collectivement – États de la région et États européens, réunis –, nous devons avoir le courage de retrouver le chemin de la paix.

Je remercie notamment les députés Vallaud, Marcangeli et tant d'autres après le président Bourlanges, d'avoir rappelé que la paix est un devoir.

M. André Chassaigne. Vous oubliez Fabien Roussel !

Mme Catherine Colonna, ministre. Le moment exige de la dignité, de la maîtrise, de la responsabilité. Puissions-nous nous unir autour de ce devoir de paix. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – M. Philippe Naillat applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la Première ministre.

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Alors que nous arrivons au terme de ce débat, je tiens à saluer la quasi-totalité des oratrices et des orateurs qui se sont succédé à la tribune cet après-midi. Face à une situation d'une telle gravité, un débat digne s'imposait. Ce fut très largement le cas.

Néanmoins, je suis scandalisée, madame la présidente Panot, par votre obstination à ne pas condamner le Hamas, à refuser d'exprimer l'évidence : le Hamas est un groupe terroriste, coupable de crimes abjects sur des populations civiles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – Mme Christelle Petex-Levet applaudit également.*)

Mme Mathilde Panot. Vous mentez. Nous condamnons tous les crimes de guerre !

M. François Cormier-Bouligeon. Les mélenchonistes sont ses complices !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Je suis scandalisée par le cynisme avec lequel vous déformez mes propos, fidèle à votre stratégie d'exacerbation des tensions et de division des Français. (« *Eh oui !* » et *applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

Mais, pour la quasi-totalité d'entre nous, je retiens plusieurs points de convergence importants, sur lesquels je voudrais revenir.

D'abord, point d'accord majeur, sur presque tous les bancs : la dénonciation sans ambiguïté de l'attaque terroriste barbare qui a frappé Israël. Cette attaque est une tragédie. Je le répète : elle est le fruit d'un groupe terroriste, le Hamas, dont l'objectif est la disparition de l'État d'Israël. Nous la condamnons sans réserve et, collectivement, nous affirmons le droit d'Israël à assurer sa défense, dans le respect du droit international.

Deuxième point de convergence : la protection des civils, notamment à Gaza. Nous pouvons le dire en des termes différents, mais nous savons que les Palestiniens sont aussi des victimes du Hamas, qui les utilisent comme boucliers humains. Nous faisons face à un désastre humanitaire et à la mort de milliers de civils palestiniens. Nos pensées vont à toutes les victimes de ce conflit, sans distinction. La position de la France est claire : nous demandons des trêves humanitaires qui pourront mener à terme à un cessez-le-feu, et un accès immédiat et sécurisé de l'aide vers Gaza.

Enfin, troisième grand point de convergence, notre volonté commune d'éviter un embrasement régional et de trouver les conditions d'une paix durable. Comme vous, j'en suis convaincue, la France a un rôle à jouer, tant face à l'urgence que pour bâtir une solution politique dans le conflit israélo-palestinien, solution qui passe par la solution à deux États.

Notre pays est mobilisé, et la visite du Président de la République dans la région à partir de demain sera l'occasion de présenter nos propositions et de plaider inlassablement pour éviter l'escalade. Contrairement à ce que vous dites, madame la présidente Le Pen, la France continue à parler à tous et n'est alignée sur personne. Que cela vous plaise ou non, la France tient son rang et fait entendre sa singularité dans le concert des nations. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem.*) Nous permettons à notre diplomatie de tenir cette place, avec un renforcement inédit de ses moyens.

Mme Anne Genetet. Absolument !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Au cours de vos interventions, mesdames et messieurs les députés, j'ai également entendu vos inquiétudes sur les répercussions que pourrait avoir cette crise sur notre territoire national. Ce n'est pas l'objet du débat, mais je tenais tout de même à y répondre, en quelques mots.

D'abord, je rappelle l'engagement inlassable du Président de la République et de mon gouvernement à lutter contre l'antisémitisme. L'antisémitisme, comme toutes les haines, n'a pas sa place dans notre République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – Mme Mathilde Panot applaudit également.*)

Mme Caroline Yadan. N'est-ce pas, les LFIstes, les mélenchonistes ?

Mme Mathilde Panot. Calmez-vous. C'est scandaleux ce que vous dites !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Nous le combattons fermement, résolument. Immédiatement après les attaques, le Président de la République et moi-même avons demandé au ministre de l'intérieur d'adresser un message de

vigilance aux préfets et aux forces de l'ordre. Avec les militaires de l'opération Sentinelle, la protection des lieux sensibles, notamment les lieux de culte et les écoles, a été renforcée.

Depuis le 7 octobre, plus de 300 personnes ont été arrêtées pour des actes ou des menaces antisémites. La plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements – Pharos –, qui recueille et traite les signalements de contenus haineux en ligne, a reçu près de 4 000 alertes. Plus de 300 ont été transmises à la justice, afin que les auteurs soient retrouvés et sanctionnés. Nous n'avons pas la main qui tremble. Dans les mots comme dans les actes, nous sommes d'une fermeté absolue face à l'antisémitisme. En ligne comme dans la rue, nous ne laisserons rien passer.

Enfin, je condamne de nouveau l'attitude de celles et ceux qui utilisent ce conflit comme prétexte à toutes les outrances et toutes les dérives. Tenter des récupérations électoralistes alors que des milliers de personnes sont mortes ces derniers jours au Proche-Orient, alors que la sécurité internationale est si fragile, c'est irresponsable ! C'est un manquement à ses devoirs les plus élémentaires de citoyen. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes RE et Dem.*)

Mme Natalia Pouzyreff. Absolument ! Et c'est instrumentaliser les Palestiniens !

Mme Élisabeth Borne, Première ministre. Mesdames et messieurs les députés, je l'ai dit en ouvrant ce débat et je le répète, la situation au Proche-Orient nous engage ; elle s'accommode mal des postures et des tentatives de récupération ; elle exige le sens de la nuance et la recherche de la concorde. Avec le Gouvernement, nous choisirons toujours la voie de la responsabilité pour aborder ce débat et, avec le Président de la République, nous défendrons toujours le chemin de la justice et de la paix. C'est la singularité et la grandeur de la France de conserver une position indépendante et d'être l'amie des Israéliens, comme celui des Palestiniens. (*Mmes et MM. les députés des groupes RE et Dem se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur les bancs des groupes LR et HOR.*)

Mme la présidente. Le débat est clos.

2

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE

Mme la présidente. Prochaine séance, demain, à quinze heures :

Questions au Gouvernement ;

Discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures.*)

Le directeur des comptes rendus

Serge Ezdra